

Division territoriale 1 **Un front commun contre le virus**

page 10



Interview
André Duvillard,
directeur du RNS **8**

En immersion
Avec les plongeurs
de l'armée **13**

La pagina italiana
La sicurezza della
Svizzera 2021 **28**

PLUS HAUT. PLUS VITE. PLUS SÛR. SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES.



FLY
WE MAKE IT

L'Eurofighter est l'avion privilégié des forces aériennes européennes. Conçu par quatre nations partenaires, il assure indépendance et autonomie. Les excellentes performances de l'Eurofighter offriront une protection éprouvée à la Suisse. Il garantira son indépendance opérationnelle et la souveraineté de ses données.

Sécurité. Autonomie. We make it fly.*

*Nous faisons voler.

Sommaire

Photo de première

Le div Yvon Langel, devant ses hommes à Moudon (photo div ter 1).

Or donc...

4

Malgré le masque, notre illustre et émérite chroniqueur chantonne sous la pluie...

En vrac

5

Un peu d'histoire et un appel à soutenir l'Association Histoire du Mont-Repais pour trouver un nouvel écrivain à la sentinelle des Rangiers.

La chronique de MMG

6

Que nous réserve l'armée de demain? Le futur, c'est maintenant!

Interview

7

Le Valais est sous bonne surveillance avec Mme Marie-Claude Noth-Ecoeur, Cheffe du SSCM.

Promotions

15

Promotions d'officiers supérieurs.

Entretien avec...

16

... le cdt C Fernand Carrel, commandant des Forces aériennes de 1992 à 1999.

Place d'armes de Payerne

18

100 ans de la PA, toute une histoire relayée par le journal *La Broye* qui nous a partagé ses pages. Merci à eux.

Femmes dans l'armée

25

Un nouvel uniforme pour les soldates.

Découverte

27

La police judiciaire militaire.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 3521 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4 000 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Coup de Jarnac sur le tarmac



Toujours très sensible sur le respect des droits démocratiques, voilà que le Parti socialiste emboîte le pas du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) et des Verts, en annonçant le dépôt à Berne de deux initiatives populaires contre l'achat de l'un ou l'autre avions de combat américains, à savoir: le F-35 Lightning II de Lockheed Martin et le F-18 Super Hornet de Boeing.

Le 27 septembre 2020, le peuple souverain a dit oui, par 50,1% des voix, à l'achat d'un futur chasseur pour 6 milliards de francs. Le soir même, le GSsA déclarait que le moment venu, il lancerait une initiative pour bloquer la procédure d'acquisition. Rien de surprenant, c'est son fonds de commerce. En revanche, on peut vraiment se demander ce qu'un parti gouvernemental vient faire dans cette pétaudière aux revendications putschistes.

Passé le cap de la votation de principe, le Conseil fédéral avait fixé le calendrier suivant: choix du type d'avion au cours du deuxième trimestre 2021 - donc jusqu'à fin juin -, message au Parlement dans le programme d'armement 2022 et premières livraisons dès 2025. En annonçant d'ores et déjà deux initiatives naguère anti-Trump et aujourd'hui anti-Biden, la coalition rose - verte - baba cool exerce de facto une sorte de chantage sécessionniste sur le Gouvernement.

Que le GSsA nous chante « Nous avons perdu, mais ça ne nous empêche de vous dire ce qu'il faut faire! » sur l'air de « Savez-vous planter les choux? », c'est de bonne guerre. Mais que le PS embouche le même clairon, et c'est la cacophonie chez les Sept Sages. Pourquoi diable le PS accepte-t-il que le Gouvernement - dont il occupe deux sièges - perde son libre-arbitre, son indépendance dans la prise d'une décision cardinale pour la sécurité du pays?

Ce coup de Jarnac sur le tarmac, juste avant l'envol du futur chasseur, camoufle mal une secrète obsession du démantèlement jusqu'à tabula rasa. Reste que la manœuvre pourrait bloquer la signature du contrat d'achat définitif durant deux à trois ans, voire carrément contraindre l'Exécutif à se désavouer rétroactivement. Même si sur le plan juridique le Conseil fédéral n'a pas à tenir compte d'une initiative tant qu'elle n'a pas été acceptée par le peuple et les cantons, au niveau politique la menace pèse de tout son poids dans la balance.

La perte de temps qu'elle représente est d'autant plus regrettable que le renouvellement de la flotte aérienne de combat ne peut plus attendre; d'autant plus regrettable aussi, que sur le plan technique, c'est un faux débat. Eurofighter, Rafale, Super Hornet et F-35: les quatre avions en lice ont tous leurs qualités et leurs contraintes opérationnelles. Américains ou européens, ils sont tous à même de remplir la mission de gardiens de l'espace aérien; de même qu'ils sont tous intégrés dans un système d'armes qui va bien au-delà de leurs seules aptitudes de vol. A l'heure où nous écrivions ces lignes, la décision du Conseil fédéral n'était pas encore tombée. Mais quel que soit finalement le choix de l'appareil, la Suisse sera engagée et liée pour une trentaine d'années à son vendeur, lequel reste bon gré mal gré maître de la technologie, de la maintenance et des mises à jour successives, matérielles, structurelles et surtout informatiques. Quand on voit à quelle vitesse se développent les logiciels de nos ordinateurs et autres smartphones, vous pouvez être certains que Paris, Berlin ou Washington ne nous abandonneront pas!

José Bessard

«C'est la faute à...»

Or donc voilà que, alors qu'en ce mois de mai la pluie n'a de cesse de tambouriner à ma fenêtre, je me mets à chantonner... D'abord, bien sûr, l'air de «La Fanfare du Printemps» (sic!) de Joseph Bovet. Puis, soudain, la chanson de Gavroche, debout sur les barricades dans les «Misérables» de Victor Hugo: «Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire, le nez dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau...» Et de me dire alors, face à toutes ces vérités et contre-vérités, face à toutes ces fake-news qui inondent aujourd'hui nos médias, je pourrais bien entonner un air semblable «C'est la faute... aux médias».

Mais avant d'être aussi catégorique, observons...

- La campagne du 13 juin

A l'heure de votre lecture (*), les votations fédérales du 13 juin seront derrière nous. Mais vous en conviendrez: jamais campagne n'aura été aussi émotionnelle, faite d'échanges virulents, sans oublier les gestes sauvages de destruction de matériel de propagande. Le dénominateur commun des arguments des uns et des autres aura été une absence crasse de factualité. Largement relayée par les médias et les réseaux sociaux en particulier. Comment dès lors, s'informer, se forger une opinion?

- La pandémie de la Covid-19

Là aussi, depuis plus d'une année, nos Autorités politiques et les mondes scientifiques croisent la seringue. Oui, les mondes scientifiques, car les blouses blanches (ou bleues) s'entre-déchirent: des opinions extrêmes, des avis radicalement opposés, des mises en garde alarmistes, des verdicts sans appel... Le tout, officialisé par les conférences de presse quasi hebdomadaires des uns et des autres - mais toujours avec le même décor du Centre de presse du Palais fédéral. Le tout plus que largement étalé sur les réseaux sociaux où s'ajoutent, pêle-mêle, les promo-

teurs de la santé, les défenseurs des libertés individuelles, les fidèles à l'ordonnance médicale ou les «Amis de la Constitution». Comment dès lors, s'informer (et se soigner)?

- Les opérations militaires françaises au Sahel

Au début de cette année, l'armée française engagée au Mali dans l'opération «Barkhane» était mise en accusation après une frappe contestée près du village de Bounti. La MINUSMA enquête sur l'opération et accuse la France d'avoir tué des civils. Aurait-elle été victime d'une manipulation informationnelle? Dans une interview accordée au FIGARO (**), le Chef d'Etat-major des armées françaises explique: «Nos ennemis (...) n'hésitent pas (...) à faire de la désinformation autour de nos opérations militaires, dans les médias et sur les réseaux sociaux». Et le Général François Leconte d'ajouter: «nous en tirons des enseignements sur notre communication stratégique. Nous devons être constamment à l'affût de ces manipulations.» Comment dès lors, être informé?

Oui, comment? Grâce aux médias. Oui, mais lesquels?

La presse d'opinion se meurt. L'immédiateté de l'information empêche toute mise en perspective. La facilité de connaissances (superficielles) ronge une saine et constructive curiosité. Laquelle d'ailleurs s'apprend. Donc s'enseigne.



Et nous voilà au point de départ. L'aide à la presse, à coup de millions de francs pour le transport des journaux, l'aide à la presse que les Chambres fédérales souhaitent élargir aux médias en ligne, les tentatives vaudoise ou genevoise de soutenir «une presse diversifiée», oui, tout cela, bien sûr.

Mais si l'on commençait par une éducation, une initiation, un apprentissage à la lecture, à l'écoute et au visionnement de l'information? Une pédagogie du «triage» afin que, plus jamais, nous ne devions fredonner «C'est la faute... aux médias».

Jean-Luc Piller

(*) Cet article a été rédigé le 24 mai 2021

(**) FIGARO, Nicolas Barotte, 21 mai 2021

PS Eh ! oui, je porte toujours le masque... Avec la pleine conscience de la pertinence de mon geste. Et sans un esprit polémique qui ne sert à rien.

SSA-Service social de l'armée

Davantage sollicité durant la pandémie de COVID-19

En 2020, le Service social de l'armée (SSA) a versé un total de 1,18 million de francs aux militaires, aux membres de la protection civile et du Service de la Croix Rouge ainsi qu'aux patientes et patients militaires et aux familles de soldates et soldats décédés. Ce sont 80 000 francs de plus qu'en 2019. Durant la pandémie de COVID-19, le SSA a en outre été davantage sollicité et a dû engager des miliciens pour mener à bien ses tâches, notamment de conseil: c'est ce qui ressort du rapport annuel 2020 du SSA.

En 2020, les dépenses du SSA ont enregistré une légère hausse. Le total du soutien financier se montait à 1,18 million, soit 80 000 francs de plus qu'en 2019. En raison du service d'appui fourni durant la pandémie de COVID-19, le SSA s'est avant tout chargé en 2020 de tâches de conseil et de suivi. Les militaires, les membres de la protection civile et du Service de la Croix Rouge peuvent en principe à tout moment recourir au SSA et à ses prestations de conseil. En 2020, cette offre a suscité un vif intérêt.

L'année passée, le SSA (joignable au 0800 855 844) a reçu 4445 appels téléphoniques, contre 3000 en 2019. Les quatre travailleurs sociaux engagés à plein temps au SSA ont non seulement dû répondre aux demandes d'informations accrues, mais également traiter 1920 dossiers (1400 en 2019). Pour faire face à ces nombreuses demandes, le SSA a grandement développé ses prestations de conseil et amélioré sa joignabilité. À cette fin, une partie des 42

miliciens de l'État-major spécialisé du SSA ont été mobilisés pour le service d'appui, et ce pour une durée maximale de 100 jours.

Aide matérielle et prestations de conseil

Une aide matérielle a été fournie dans 480 cas (403 en 2019). S'agissant des 1439 autres cas enregistrés (941 en 2019), l'aide a consisté en un conseil, une médiation ou une assistance. Les fonds déboursés pour les soldates et soldats qui ont terminé l'école de recrues ou suivi des cours de répétition en 2020 se sont montés au total à 631730 francs. Les militaires en service d'appui auprès des cantons ont quant à eux nécessité un soutien à hauteur de 245 000 francs. Ces dépenses supplémentaires ont en partie pu être compensées par des contributions moindres aux cours de répétition, étant donné que plusieurs d'entre eux ont été annulés.

Les ressources financières proviennent de fondations caritatives ou de donations.

Taxe militaire en cause

Au recrutement à 34 ans

Un vaillant valaisan a insisté et a demandé à être recruté, bien que cela soit théoriquement impossible après 25 ans. Et surprise sa requête a été acceptée. «Nous avons constaté que des personnes compétentes continuaient à se porter volontaires pour le service militaire après la limite d'âge. Afin d'exploiter leur potentiel, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance pour permettre leur recrutement». Accomplir son école de recrues a toutefois paru irréaliste. Finalement ce valaisan a été au recrutement où il a été déclaré inapte. Une aubaine: la loi précise que la taxe est due l'année qui suit. Étrange démarche pour éviter la taxe... En ce moment une trentaine de citoyens se sont regroupés pour contester la loi.

Nam

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 3521 exemplaires
Tirage imprimé: 4000 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue **Nam** - Notre Armée de milice
Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. 024 426 09 39

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluemail.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice
Journal **Nam**, 1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-

Page couleur + Fr. 450.-
Page quadrichromie Fr. 2500.-

Publicité sous texte (réclame) + 25%
Emplacement prescrit + 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

PCL - Presses Centrales SA, 1020 Renens

Procédé d'impression: Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:

PCL - Presses Centrales SA, 1020 Renens

Les parutions de la revue **Nam**

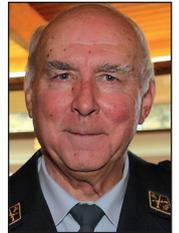
«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité
et la matière rédactionnelle.

Quelques notes d'histoire

Un nouvel écrin pour la sentinelle des Rangiers



En page 14 notre correspondant, Patrice Rossel précise concernant la Sentinelle des Rangiers: «Un souvenir incontournable - La sentinelle perdue».

En avril 1990 - **Nam** n°4, feu le divisionnaire Michel-Henri Montfort, ancien commandant de la division de campagne 2, très apprécié des lecteurs et lectrices de **Nam** s'exprimait de la façon suivante: «Adieu à la sentinelle des Rangiers» et après des notes d'histoire: le div Montfort dans un texte émouvant précisait: «Paralélisme navrant: au moment où, dans les pays de l'Est, on déboulonne les statues de Lénine, symbole d'asservissement et de servitude sanglante, en Suisse on renverse un monument commémorant la défense des libertés et le sens du devoir. Il y a de la débilité dans tout ça.

Et cela nous fait de la peine pour nos amis jurassiens. Ceux qui œuvrent courageusement et honnêtement pour leur petit pays. Ceux qui déplorent la destruction de la sentinelle-symbole. Ils ne méritaient pas ça. Une mauvaise action.»

Le Fritz à la Vue des Alpes?

Dans la revue **Nam** du mois de mai 1990, on pouvait lire un compte rendu de l'assemblée générale de **Nam** sous la plume du cap Pierrette Roulet-Grin: «Renversé, décapité, désarmé, incendié par des vandales, le Fritz des Rangiers» ne pourra vraisemblablement plus regagner son socle jurassien. Mais une réplique de la célèbre sentinelle se dressera-t-elle dans un proche avenir à la Vue des Alpes? (NE). C'est en tout cas la proposition qu'a prise en considération - à la quasi-unanimité- l'assemblée générale de L'Association de la revue **Nam** lors de ses assises à Yverdon le samedi 21 avril 1990».

«En sollicitant les autorités cantonales et fédérales, créer une fondation, recueillir des fonds auprès du peuple suisse, édifier à La vue des Alpes une réplique du monument national qu'était la Sentinelle des Rangiers, l'offrir en cadeau pour le 700° anniversaire de la Confédération, telle est la proposition qu'a faite à Yverdon-les-Bains, feu le colonel Georges Hertig, industriel et président de la commission financière de **Nam**».

Finalement et avec regrets malgré des appuis et aides promises de toutes parts, ce sympathique projet est resté dans un tiroir.

A l'aide!

Mais aujourd'hui l'Association Groupe Histoire du Mont-Repais, par M. Jacques Bourquard, la Caquerelle 7A- 2954 Asuel (JU) est d'attaque pour trouver un nouvel écrin pour la sentinelle des Rangiers. info@mont-repais.ch, tél. 079 358 74 00, IBAN CH 90 8002 7000 0045 2475 4.

Notes: *Journal du Jura* 19 mars 2008: «Le Fritz est désormais en lieu sûr». *JDJ*: 29 juillet 2009: «Même en bois le Fritz a la cote.» *L'Express* /NE: 29 juillet 2009: «Taillé dans du sapin, le Fritz revit». Et en février 2019 Bulletin no 35 de la société JU des officiers: «Le Fritz des Rangiers bientôt au musée du Mont Repais».

En 2018, le 3 octobre, le Gouvernement jurassien attribue les vestiges de la Sentinelle au Musée du Mont-Repais.

En avant avec enthousiasme et courage.

Adj sof Jean-Hugues Schulé



Merci de communiquer
vos changements
d'adresse à:

info@revue-nam.ch

ou par courrier

La Poste ne nous indiquant
plus les changements d'adresses

Le futur déjà commencé

Le titre de ce célèbre livre des années 50 qui décrit les premiers balbutiements de la course à l'espace et de l'informatique à une époque où les ingénieurs attribuaient encore (avec un clin d'œil) aux «Gremelins» les échecs de leurs lancements, fait penser aux réflexions actuelles des États-Majors sur le futur des armées et des armements. Fin avril, le Département de la défense a présenté son rapport sur les nouveaux risques et périls ainsi que les nouvelles menaces qui pèsent sur notre pays. Il ressort de ce rapport que «la situation mondiale est devenue plus instable et moins sûre.» La pandémie mondiale du Covid-19 est un exemple frappant que même en planifiant et en réfléchissant sur toutes les menaces qui pourraient un jour frapper notre pays il reste une palette de dangers qui confirment que penser l'improbable et prévoir l'imprévisible restent des options incontournables. Pour faire face à l'éventail le plus complet des risques, des dangers et des menaces qui pourraient, à court et moyen terme avoir un impact sur notre sécurité, il est donc indispensable de partir du pire des scénarios auxquels notre armée pourrait se voir confrontée en sachant que toute menace inférieure sera considérée comme une sorte de «bonus au profit de notre liberté d'action.

Armée 30

Actuellement, le commandement de l'armée a commencé à formuler avec les officiers généraux sa vision de l'armée pour 2030. Deux documents non classifiés témoignent de cette réflexion. La revue *Défensio* 1-2021 et la publication *Vision* ouverte à la discussion font part de façon bien illustrée des premiers résultats de ce travail. Si l'ensemble de ces réflexions sont justes et cohérentes, celles-ci peuvent cependant, et de façon fort révérencieuses bien entendu, pour la ou le novice en matière de défense, soulever certaines questions. Par exemple dans la revue *Défensio* page 7 dans le tableau concernant la menace il est écrit justement: «L'armée est préparée à affronter les futurs dangers et menaces » puis, sans doute pour illustrer cette évidence ces chiffres: Nombre

de spams interceptés en 2020 44610. En consultant le Petit Larousse on peut lire: (abrégi) spams, courriel non sollicité, essentiellement constitué de publicité envoyé en grand nombre à des boîtes aux lettres électroniques... Souhaitons que cette vision de la menace soit bientôt complétée par d'autres facteurs! C'est un peu le reproche que l'on peut faire à cette réflexion sur la vision de notre armée en 2030.

Facteurs humains

On y mentionne très justement les facteurs humains, l'engagement accru des femmes dans l'armée, la numérisation des procédés, «le leadership» en matière de gestion de crise, le profil des prestations etc pour ne laisser que peu de place au véritable rôle que doit jouer notre armée dans le domaine de la défense. De quoi sera fait le futur très proche mais combien imprévisible des années 2030? D'ici-là tout peut arriver. Certes, souvent, dans le passé, des auteurs qualifiés ont décrit des scénarios plausibles de conflits allant jusqu'à la confrontation nucléaire. Par exemple dans les années 80, l'ouvrage d'un colonel français sous le pseudonyme de François «La 6e colonne» décrit les impacts sur la France d'une attaque nucléaire et les hésitations ou le manque de courage du président pour riposter. Le «vrai» président n'avait à l'époque, pas du tout apprécié ce livre ! Autre ouvrage remarquable de l'avocat américain Eric L. Harry «10 juin 1999» qui raconte comment, à la suite de malentendus entre les gouvernements américain et russe un conflit nucléaire impliquant la Chine débouche sur la troisième guerre mondiale.

La guerre

Enfin, n'oublions pas l'excellent ouvrage nous concernant directement de Gérard Benz «24 décembre au soir: La Guerre.» Tous ces récits racontent des événements qui auraient pu se produire mais qui n'ont pas eu lieu. Certes, on reproche souvent aux états-majors de préparer la guerre précédente, pourtant, la menace nucléaire n'a pas vraiment diminué depuis la fin de

la guerre froide. Il ne faut donc pas bannir ces scénarios qui pourraient un jour se produire sous une forme ou sous une autre. Fin avril est sorti un nouveau livre en anglais mais qui, nous l'espérons sera bientôt



accessible dans une version française intitulé simplement «2034» d'Elliot Ackerman et de l'amiral américain James Starridis. Ce dernier, loin d'être un naïf a exercé les plus hautes fonctions dans le cadre de l'OTAN. Ce livre évoque comment la lutte entre la Chine et les États-Unis pour l'hégémonie en mer de Chine débouchera presque fatalement sur un conflit majeur vers 2034 entre les deux superpuissances.

Qu'une critique

Selon ses dires, à la présentation de son livre à des collègues hauts gradés, ceux-ci n'auraient émis qu'une critique: Les événements décrits se passeront bien avant 2034! Peut-être serait-il judicieux dans le cas de tels événements, d'intégrer dans la réflexion sur notre armée 2030, les incidences sur la Suisse d'un tel conflit. Et ceci même si le scénario ne sera pas exactement le même que celui décrit. Il ne sera alors plus questions de «spams», de «fake news», de «sens du leadership», de prestations. Les terribles «P» seront alors à l'ordre du jour. Pénurie en tous genres, matières premières, énergie, nourriture. Pillages par les plus forts, rayons vides. Peur du lendemain, panique collective. Alors soudain, comme par miracle, reviendront des expressions, et une terminologie aujourd'hui presque oubliée dans les hautes sphères. Les mots reprendront leur véritable sens. Le «leader» redeviendra le chef. La «prestation» redeviendra une mission et le mot défense reprendra soudain tout son sens! Bien entendu, au niveau de la troupe, ces notions gardent encore, mais pour combien de temps, toutes leurs valeurs. Certes, ces quelques réflexions sur un futur très proche qui a déjà commencé rappellent simplement que notre armée n'est pas un but en soi. Elle n'a pas besoin de se justifier et de se rendre attractive à tout prix. Elle devra seulement être prête le jour où le futur sera devenu le présent!

Marie-Madeleine Greub

Abonnement 2021: rappel à nos fidèles lecteurs

Le traditionnel bulletin de versement est tombé dans vos boîtes aux lettres et nous vous remercions de lui réserver bon accueil. Le prix minimal pour les parutions de 2021 est de 44 francs.

Pour poursuivre cette entreprise, nous avons besoin de l'appui de tous

et nous vous remercions par avance de renouveler votre abonnement. Un grand merci aux milliers de lecteurs qui ont déjà payé leur abonnement et qui, souvent, ont arrondi le montant proposé.

Nous comptons sur chacun et vous remercions de votre fidélité.

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50

Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

M.-C. Noth-Ecoeur, Madame «Sécurité» du Valais

«La milice est indispensable»

En Valais, depuis mai dernier, la sécurité se conjugue au féminin. Marie-Claude Noth-Ecoeur est la nouvelle Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire du canton aux treize étoiles. Un canton sous bonne surveillance et une profonde conviction en la milice, dit-elle: l'interview-minute de Madame Noth-Ecoeur.

Nam: Marie-Claude Noth-Ecoeur, depuis le 1er mai dernier, vous êtes la nouvelle Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire du Canton du Valais. De quelles entités se compose votre Service?

Marie-Claude Noth-Ecoeur: Le service se compose de plusieurs offices, notamment l'office cantonal de la protection de la population (OFPP), l'office cantonal de la Protection Civile (OCPI), l'office cantonal du feu (OCF) et l'office cantonal des affaires militaires (OCAM).



Le visage de Madame «Sécurité» du Valais, Marie-Claude Noth-Ecoeur.

Nam: Pour quel objectif, commun?

M.-C. N.-E.: L'objectif principal est celui d'assurer la sécurité et la protection de la population valaisanne, selon son domaine de compétences (Feu/Protection civile/ Etat-Major de conduite) et - au besoin - en collaboration avec l'armée.

Nam: Les prestations sécuritaires que vous apportez se fondent, aussi, sur un esprit d'engagement, de dévouement. La milice, vous y croyez ?

M.-C. N.-E.: Le système de milice joue un rôle essentiel dans beaucoup de domaines, notamment celui concernant la sécurité. Ce système donne l'avantage de pouvoir compter sur une multitude de compétences différentes apportées par les expériences professionnelles des miliciens. Pour ma part, la milice est indispensable et on doit tout mettre en œuvre pour que la motivation de cette dernière reste intacte.

Nam: Vous dirigez également l'Organe cantonal de conduite. De quoi s'agit-il?

M.-C. N.-E.: Il s'agit de l'organe de conduite permanent du Conseil d'Etat du Canton du Valais qui est notamment actif lors de situations de crise comme les crues du Rhône ou la pandémie de la COVID-19.

Nam: Mais aujourd'hui, quels risques menacent ce Valais, paisible terre touristique aux mille et une destinations de rêve?

M.-C. N.-E.: Il n'y a pas plus de risques en Valais que dans les autres cantons concernant, entre autre, des catastrophes de type black-out. Cependant, de par sa topographie,

le canton du Valais est particulièrement exposé aux risques de dangers naturels qui sont régulièrement analysés.

Nam: Sécurité de la population, des infrastructures, de l'environnement... Tout cela nécessite moyens, effectifs, argent. Mais tout cela est aussi dans les mains des Autorités politiques. Comment votre longue et riche expérience comme députée au Grand Conseil va-t-elle vous aider, à convaincre?

M.-C. N.-E.: Le fait d'avoir siégé 16 ans dans un parlement m'a permis de bien comprendre son fonctionnement. Dès lors, je pourrai me concentrer sur

la maîtrise des dossiers que je vais devoir présenter.

Nam: Ce n'est pas dans votre tempérament de faire les choses à moitié : mais alors, bonjour le stress? Comment décompresser?

M.-C. N.-E.: Pour ma part, je n'ai pas l'impression d'être une personne stressée car j'aime et j'ai besoin d'action. Pour décompresser, respectivement vider mon esprit, cela passe soit par la musique en montage ou entre ami(e)s, notamment avec mon cor des alpes ou par l'écriture. J'ai une chance énorme de pouvoir mettre sur papier mes émotions, qu'elles soient positives ou difficiles, ce qui me libère complètement. Aujourd'hui, j'ai plus de 1500 poèmes que j'ai plaisir à relire parfois...

Marie-Claude Noth-Ecoeur, chaleureux merci pour cette interview!
Jean-Luc Piller

Coups de crayon pour un portrait...

- 55 ans, mariée
- 15 ans d'expérience en tant que cheffe du service « Sécurité civile » de la ville de Monthey
- 5 ans d'expérience en tant que cheffe du service « Protection Site » chez CIMO, Compagnie Industrielle de Monthey SA
- Responsable de l'organisation en cas d'événement grave (ORGRA) du site chimique de Monthey de juillet 2015 à avril 2021
- 7 ans comme Cheffe de classe au cours fédéral de conduite lors d'événement majeur

Alimentation en effectifs de l'armée et de la PC

Rapport en deux parties

Le Conseil fédéral a été informé par le DDPS que le rapport sur l'alimentation en effectifs de l'armée et de la protection civile ainsi que sur le développement à long terme du système suisse de l'obligation de servir serait divisé en deux parties. La première partie du rapport, portant sur l'alimentation en effectifs, sera disponible comme prévu cet été: elle contiendra des mesures applicables à court et à moyen terme, ainsi que des propositions pour recruter davantage de personnes astreintes à servir dans la PC.

Les travaux relatifs à l'analyse des effectifs de l'armée et de la protection civile et à leur développement ainsi que ceux portant sur les mesures applicables à court et à moyen terme seront terminés en été 2021. Les mesures proposées viseront avant tout à accroître les effectifs de la protection civile, étant donné que la nécessité d'agir dans ce domaine est plus urgente.

En outre, le DDPS a été chargé de se livrer à des réflexions générales concernant le développement à long terme de l'obligation de servir : les travaux dans ce domaine sont en cours. Il s'agit d'adaptations radicales du système actuel de l'obligation de servir, qui induiront probablement une révision constitutionnelle. Les discussions portant sur les options envisageables doivent donc être menées en pleine connaissance des attentes de la population et nécessitent

son approbation. Dans ce but, une enquête publique concernant divers aspects de l'obligation de servir sera effectuée. Par ailleurs, il est prévu d'organiser des ateliers avec des membres d'organisations féminines et d'associations de jeunes, des acteurs de l'économie et de possibles bénéficiaires de prestations pour discuter des conséquences des éventuelles adaptations apportées au système en question.

Ces travaux de longue durée ne pourront pas être achevés cet été. Il faut toutefois éviter de reporter encore la publication du rapport. C'est pourquoi celui-ci est divisé en deux parties, publiées successivement. Les réflexions générales et les résultats de l'enquête menée auprès de la population ainsi que les fruits du travail accompli durant les ateliers seront présentés au Conseil fédéral à la fin de l'année 2021.

André Duvillard

«La menace terroriste reste élevée en Suisse»

Alors que sur le front médical de la Covid-19 la situation se détend peu à peu, guerres, conflits et terrorisme reprennent le devant de la scène internationale. Médiateur et directeur opérationnel du Réseau national de sécurité (RNS), André Duvillard brosse un tableau de la situation actuelle en Suisse dans la lutte contre l'extrémisme violent. Interview.

Bref rappel: Fin 2017, le Conseil fédéral a adopté un Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN), qui prévoit notamment 26 mesures à mettre en œuvre. En mai dernier, le RNS a publié son 2e rapport, couvrant les années 2019 - 2020. Ce rapport recense plus de 200 projets et collaborations émanant des cantons, des communes, des villes et de la société civile. Au centre des préoccupations: le djihadisme.

Nam: **Attaques au couteau, au fusil-mitrailleur, au camion fou, à l'explosif : le terrorisme djihadiste reste très présent dans notre société occidentale. Le RNS est un centre de coordination, un observatoire national et international de l'évolution de cette problématique. Qu'est-ce qui a vraiment changé au cours de ces dix dernières années?**

André Duvillard: Dans le prolongement des attentats du 9-11, notre pays a été épargné par le terrorisme dans les années qui ont immédiatement suivi. La globalisation du mouvement djihadiste dès 2011 ainsi que les premiers départs de Suisse de personnes radicalisées vers les zones de combats en Syrie et en Irak ont soudain mis en évidence que notre pays se trouvait également menacé par le terrorisme. Cela a conduit le Conseil fédéral à adopter en 2015, la première stratégie de la Suisse de lutte contre le terrorisme. Sa mise en œuvre a débouché sur diverses mesures que ce soit d'ordre opérationnel ou législatif. Selon l'appréciation du risque régulièrement faite par le Service de renseignement de la Confédération (SRC), la menace terroriste est aujourd'hui encore considérée comme élevée. Ainsi, depuis plus de cinq ans les acteurs de la chaîne sécuritaire ont dû s'adapter à cette menace et développer les meilleures réponses possibles pour limiter le risque. Sachant qu'en matière de terrorisme, le risque zéro n'existe pas.

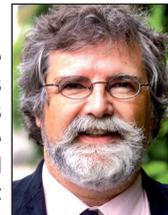


André Duvillard, délégué et médiateur dans le dialogue entre la Confédération et les cantons au sein du Réseau national de sécurité (RNS)

Nam: **La prévention se focalise naturellement en priorité sur les jeunes et les jeunes adultes; et dans une certaine mesure sur la formation des imams. Quels devraient être, selon vous, les domaines où il faudrait aussi intensifier les efforts de prévention?**

A.D.: De manière générale le travail de prévention doit s'inscrire dans la durée et il n'est pas toujours facile d'en mesurer les effets directs. Dans le cadre de la radicalisation, la clé du succès repose sur une approche pluridisciplinaire et ce surtout à l'échelon local (cantons et communes). Le défi réside dans une compréhension commune de la problématique et le développement de liens de confiance entre les différents acteurs. Dans ce contexte, il n'est pas toujours aisé de construire cette vision commune entre acteurs sécuritaires, socio-éducatifs ou

encore les représentant de la société civile. Au cours des dernières années des progrès importants ont été réalisés. Aussi, je dirai qu'il ne s'agit pas forcément d'intensifier un domaine plus qu'un autre, mais bien de poursuivre et améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la prévention.



Prise de conscience

Nam: **Tous les cantons ne déploient pas le même engagement dans cette lutte contre l'extrémisme. Zurich, Fribourg, Genève - pour ne citer qu'eux - sont clairement au front. Quels sont vos moyens de coordination et d'incitation à initialiser et mener des projets de prévention?**

A.D.: Il n'est guère surprenant que les cantons qui ont déployé le plus d'efforts soient ceux qui ont été le plus fortement impactés par la problématique de la radicalisation. La nature humaine est ainsi faite que l'on a souvent tendance à réagir lorsque le problème est devant nous, plutôt que d'essayer de l'anticiper. Mais, je pense que le PAN a suscité une prise de conscience auprès de l'ensemble des partenaires et la plupart des cantons ont mené des réflexions, adopté des procédures de signalement ou encore développé des collaborations avec d'autres entités (écoles, service pénitentiaire, communautés religieuses, etc.).

Nam: **La collaboration entre le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le RNS souligne la nécessité d'une coopération internationale. A votre avis, est-ce que la Suisse - jusqu'ici relativement épargnée - encourt les mêmes risques d'attentats que nos voisins, notamment la France? A l'instar des services de renseignements, le RNS entretient-il des contacts spécifiques à l'étranger?**

A.D.: Comme déjà évoqué, la menace terroriste reste élevée en Suisse. Si la fin de l'Etat islamiste en tant que proto-Etat a sensiblement réduit le risque d'un attentat de grande ampleur tel que celui du Bataclan, des actes d'individus isolés se réclamant de l'idéologie islamiste peuvent se produire n'importe quand. La tragique attaque de Morges en est un exemple. La collaboration est certainement le maître-mot de la lutte contre le terrorisme et ce à tous les niveaux. Grâce à l'excellente collaboration qu'entretient le RNS avec le DFAE, nous avons pu être associés à divers projets de prévention sur le plan international. Nous avons égale-

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 426 09 39 - Courriel: info@revue-nam.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
sgt Francesco Di Franco.
Correspondants:
Berne: José Bessard, Suisse-romande et Tessin: Patrice Rossel, Francesco Di Franco

ment été sollicités pour présenter le PAN dans divers pays. Par conséquent, dans ce domaine également les échanges internationaux sont aujourd'hui une réalité.

Nam: Comment évaluer l'efficacité des projets en cours? Pouvez-vous citer un ou des exemples concrets où l'on peut dire que grâce à tel ou tel programme, il a été possible de dénouer favorablement une situation a priori négative?

A.D.: Dès son adoption, une évaluation externe du PAN a été envisagée par les autorités politiques. Celle-ci doit non seulement permettre d'avoir une analyse quantitative des différents projets, mais surtout d'analyser l'efficacité des différentes mesures adoptées. Il est toujours difficile de dire quel est l'impact positif d'une mesure préventive dans une situation spécifique. Mais, grâce à la mise en place de structures spécialisées dans les principaux cantons et certaines villes, nous savons aujourd'hui que ce sont des centaines de situations individuelles, avec soupçons de radicalisation qui ont été évaluées. Autre certitude, seule une minorité d'entre-elles ont nécessité un suivi sécuritaire au sens strict. On peut ainsi affirmer que la détection précoce fonctionne. Mais quant à savoir combien de passages à l'acte ont été ainsi empêchés, il est extrêmement difficile d'y répondre de manière précise.

Nam: En 2012, vous avez quitté Neuchâtel pour Berne. En deux lustres, les changements de société n'ont cessé de s'accroître, notamment sous l'impulsion de la cybernétique. Il y a une cinquantaine d'années, l'homme a marché sur la lune et dans 10 ou 20 ans, la femme marchera sur mars. Sur terre: comment voyez-vous la Suisse et l'Europe en matière de sécurité dans ces années 30?

A.D.: Je serais presque tenté de dire que les enjeux sécuritaires se sont aussi globalisés. Nous devons donc être capables d'évaluer rapidement les conséquences du développement d'une problématique. Même si les premiers effets sont ressentis loin de notre pays, il peut y avoir des conséquences dans un laps de temps relativement court. Au moment de la montée en puissance de l'état islamique, personne n'aurait alors imaginé que la Suisse se trouverait impactée directement quelques années plus tard. La pandémie est un autre exemple de cette globalisation des risques et dangers actuels. Par conséquent, nous devons au cours des prochaines années développer cette agilité qui nous permette d'analyser rapidement une situation ou un phénomène afin de prendre les mesures qu'y s'imposent. Autre caractéristique, la menace militaire n'est plus au centre de l'échiquier. La digitalisation croissante, le dérèglement climatique ou les risques technologiques, sans parler des pénuries de biens stratégiques font que nous devons développer à la fois nos capacités d'anticipation, mais aussi les préparatifs pour faire face à une crise quelle qu'elle soit.

José Bessard

Une nouvelle caserne au Vatican

Projet inédit et profondément lié à l'histoire du Vatican

2020 fut marquée par le centième anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Suisse et le Vatican. Cet anniversaire va de pair avec la montée en puissance d'un projet inédit et profondément lié à l'histoire des liens entre la Suisse et le Vatican: la reconstruction de la caserne de la Garde Suisse Pontificale. Son inauguration officielle est prévue en 2027, à l'occasion du 500^e anniversaire du Sac de Rome, le 6 mai 1527.

Depuis la fin du 19^e siècle la Garde Suisse Pontificale est logée dans une caserne, composée de trois bâtiments, adossée au Palais apostolique. Les effectifs de la Garde, aujourd'hui 135 soldats et officiers, ont récemment augmenté grâce à la volonté du Saint-Père, afin de permettre une meilleure organisation du service. De plus, les règles relatives au mariage des Gardes ont été assouplies, ce qui demandera de pouvoir accueillir plus de familles dans le périmètre de la caserne.

La vétusté des locaux, les contraintes modernes de protection du Saint Père et la possibilité de vivre en famille sont à l'origine de la décision qui vise à la construction d'une nouvelle caserne.

L'automne dernier le Pape François, à l'occasion d'une rencontre avec les membres du Conseil de Fondation pour la reconstruction de la caserne, apportait son soutien entier et enthousiaste à cette entreprise. Il s'est réjoui, en particulier, de l'esprit du projet qui vise à un strict respect des normes environnementales que lui-même a défendues dans son encyclique «Laudato Si» (Loué sois-tu). Les travaux seront encadrés et accompagnés par la Fondation et les autorités vaticanes, sur la base d'une convention de collaboration.

En 2027, l'inauguration sera une page historique de plus dans les relations privilégiées et parfois particulières, entre la Suisse et le Vatican. Nul doute que la Garde Suisse Pontificale est un miroir engageant et marquant



Sergent Major Guillaume Favre.

de ce lien qu'il est important de faire perdurer car c'est aussi une vitrine de la Suisse dans le monde. Ce projet, qui doit faciliter la mission de nos gardes auprès du Pape, est bel et bien un lien fort entre le passé, le présent et l'avenir dans cet environnement si particulier du Vatican dont le rayonnement, historique, culturel, philosophique et éthique, est une réalité qui dépasse la simple appartenance religieuse.

Colonel Christian Rey
Membre du Conseil de Fondation
pour la rénovation de la caserne de
la Garde Suisse Pontificale

La nouvelle caserne de la Garde Suisse Pontificale

- **Fin de la planification:** 2021
- **Début de la construction:** 2023
- **Coûts totaux prévus:** 50 millions CHF
- **Financement:** Dons privés (Suisse et étranger), Communautés religieuses & Cantons 15 millions CHF à ce jour
- **Confédération:** 5 millions CHF
- **Inauguration prévue:** 2027

VOTRE CONTRIBUTION SOUTIENT FINANCIEREMENT LE PROJET!

UBS Switzerland AG, 1204 GENEVE
IBAN: CH06 0027 9279 3181 5201 J



Projet de reconstruction de la caserne de la GSP au Vatican.

Nam sur INTERNET
www.revue-nam.ch

Division territoriale 1

Un front commun contre le virus

Le div Yvon Langel considère que l'armée est «un système collectif citoyen par excellence». Le chef de la div ter 1 ne souhaite pas citer des cadres, ou des soldats en particulier. Devant les aléas de la pandémie, chaque militaire peut se rendre utile à la place qu'il occupe.



Des soignants du bat hop 2. A droite, Les hommes de la div ter 1 collaborent avec ceux du corps des gardes-frontières



(photo div ter 1).

Venus du bataillon d'hôpital 2, les femmes et les hommes citent vraisemblablement la même devise que leurs homologues de la div ter 1: «calme, droit, en avant». Les premiers appartiennent à une formation dite «Made» (milice à disposition élevée). On découvrira, illustrant cet article, plusieurs évocations de personnes incorporées au bat hop 2. Parmi cette dernière troupe, d'autres principes sont encore mis en exergue: «soldats, nous servons avant tout notre pays; soignants, nous aidons la population en cas de besoin». Bien évidemment, les gens de la div ter 1 corroborent de tels propos.

Les photos ont été remises par l'adj chef Etienne Bernard, l'aide de commandement du div Yvon Langel.

Les responsables de la div ter 1 éditent une revue, intitulée «Newsletter». Les activités principales de l'unité sont présentées. P.R.

Questions à M. le divisionnaire Yvon Langel

Nam: Dans votre «Newsletter» de décembre 2020, vous affirmez que «la Romandie a été nettement plus touchée que la Suisse alémanique, tant par la première que la seconde vague de la pandémie de COVID-19»: comment peut-on comprendre ce phénomène? Les Romands ont-ils plus le goût de la vie associative, des fêtes, des rassemblements en tous genres que les Alémaniques?

Div Yvon Langel: La dynamique épidémique a été en effet différente entre régions, cela pour plusieurs raisons, à la fois épidémiologiques, démographiques et culturelles. Les stéréotypes régionaux ne suffisent pas pour expliquer ce phénomène complexe. Malheureusement la discussion s'est souvent restreinte à évoquer un «Coronagraben» - mot de l'année 2020 - qui aurait divisé notre pays. La Suisse romande a connu proportionnellement plus de contaminations et décès lors de la première vague, avant que la tendance ne s'inverse en fin d'année 2020, pour à nouveau connaître des taux supérieurs récemment.

Nous avons tous vécu une réalité différente, pas seulement selon notre région linguistique, mais aussi selon notre profession, nos origines sociales, nos habitudes de vie. Ces expériences contrastées amènent à des perceptions différentes du risque, des mesures de restrictions et un vécu général de la pandémie. Un aspect important pour moi en tant que commandant de Grande Unité, réunissant des militaires de tout horizon, était de toujours renforcer un front commun contre le virus.

Nam: Peut-on nommer quelques dirigeants issus de la Div ter 1 qui ont été particulièrement impliqués dans la gestion de la crise? Des officiers de milice?

Y. L.: Je pourrais en nommer des dizaines qui ont eu, à un moment ou l'autre, un rôle important dans la gestion de la crise! Mais je préfère souligner que l'armée est un système collectif citoyen par excellence. C'est donc ensemble que nous avons géré la crise, chacun et chacune ayant un rôle dans le succès de ce système. Toutes les contributions, mêmes celles des coulisses délaissées par les médias, ont contribué à la réussite de notre engagement au profit des autorités civiles.

Nam: Toujours dans le même numéro de la «Newsletter», je lis ce qui suit: «En dépit des multiples circonstances contraires, la division est parvenue à dispenser tous les cours de répétition des bataillons, parfois cependant d'une manière adaptée». Les officiers du bat car 1, ceux du bat car 14 ont déjà reçu des formations spécifiques. Ceux des autres troupes recevront-ils prochainement les mêmes enseignements? Depuis décembre 2020, ces nouvelles connaissances sont-elles déjà maîtrisées par l'ensemble de vos cadres?

Y. L.: En effet, tous nos corps de troupe ont effectué du service, certains de manière complète (cours de répétition normal) ou adaptées (cours de cadres prolongés sur 12 jours). Cette différenciation s'est expliquée par les conditions sanitaires du moment

ainsi que par la volonté de l'armée de garder des moyens en réserve. Les formations spécifiques effectuées sur le travail d'état-major et de l'instruction vont renforcer la qualité des prestations et les activités avec la troupe. Ce que je relève en particulier est le fait que nous avons pu maintenir le flux de l'avancement de nos cadres. Finalement, tous auront fait service en 2020, sans exception, ce qui, à mes yeux, contribue à maintenir une motivation élevée.

Nam: Sur la place d'armes de Bure, les cadres du bat car 1 et du bat car 14 étaient convoqués, et non les troupes. Vous expliquez qu'il ne fallait «pas mettre en danger la santé des soldats et de la population». Que pensez-vous de l'enseignement à distance (préconisé récemment, selon le même motif d'ordre sanitaire, pour les jeunes citoyens astreints aux écoles de recrues)?

Y. L.: La sécurité de nos militaires et la protection de notre disponibilité opérationnelle ont été des priorités tout au long de la crise. Opter pour l'enseignement à distance a été une manière de prolonger cet effort de protection, en diminuant les risques d'infection au sein des casernes.

La plateforme d'apprentissage «Learning Management System» (LMS) est un outil simple d'utilisation, mis en place depuis 2007 et que nous avons pu étendre dans un vaste programme d'instruction militaire à distance. Au point de pouvoir couvrir 40% des 12 000 premiers appelés 2021.

Simple d'utilisation, le LMS a été complété d'une diversité de modules formatifs: de



Le div Yvon Langel

photo div ter 1

l'apprentissage des grades aux détails des munitions, en passant par des notions de cyber sécurité ou de préservation de la santé. Les thèmes de formation disponibles sont nombreux et actuels. Parallèlement, ont été expérimentés aussi d'autres canaux de communication pour les militaires. Je pense par exemple à l'application gratuite «ready #teamarmee» qui invite les recrues à entretenir leur condition physique.

Que ce soit des recrues comme des militaires aguerris, cette approche en ligne amène surtout une forme d'autonomisation de l'apprenant. Il n'est pas toujours facile de se motiver et s'autodiscipliner seul face



Des soldats du bat hop 2.

à un écran. L'exercice se situe également à ce niveau!

Nam: Un simple soldat n'est pas toujours enthousiaste, quand il s'agit de participer à un exercice militaire. Maintenant, le jeune militaire lutte contre une difficulté réelle, il n'est pas confronté à une situation fictive. L'ennemi invisible, ce CORONA 20 suscite-t-il des nouvelles velléités de défense? L'officier est généralement volontaire pour assumer son grade. Le soldat ne l'est pas toujours. Le devient-il en constatant que cette pandémie le touche personnellement, de même que tous ses semblables? Pourriez-vous donner quelques exemples?

Y. L.: Le service d'appui aux autorités civiles CORONA 20 nous a tous fait passer de la planification de la crise potentielle à la gestion d'une crise réelle. Soldats comme officiers ont vécu cette épreuve de réalité. L'une des clés du succès se situe sans aucun doute dans notre préparation. L'événement est venu donner du sens et souligner l'importance de cette préparation.

De même, l'instruction axée sur l'engagement (IAE) a renforcé le lien entre exercice et engagement réel, permettant de transmettre d'emblée un savoir appliqué et les capacités nécessaires pour remplir la mission. Ce type d'instruction se doit d'être proche des conditions et des prestations que l'on peut s'attendre à devoir fournir lors de l'engagement, dans un hôpital par exemple pour les troupes sanitaires.

Cette plongée dans la réalité de la crise a été à la fois une source de motivation, mais aussi un choc pour tout le monde. Pour les militaires en appui des soignants, la dureté de certaines situations avec des malades en état grave a produit évidemment une charge émotionnelle. Ils ont heureusement pu compter sur l'expérience et les conseils du personnel soignant dans le cadre hospitalier, mais aussi le soutien des aumôniers militaires. Leur désir de servir et d'aider n'a pas fléchi.

Nam: Dans la «Newsletter» (avril 2020), vous affirmiez que la formation de l'armée constituait «une réelle valeur ajoutée

pour l'économie». Ayant connu la crise, les soldats seront peut-être toujours plus appréciés sur le marché du travail?

Y. L.: Les formations et les valeurs militaires ont toujours été reconnues par les entreprises suisses. Exigence, précision, résistance au stress, esprit de planification, capacité d'agir: ces valeurs pratiquées à l'armée présentent une forte valeur ajoutée pour le monde économique et la formation. Le service militaire offre des possibilités attrayantes et est devenu un outil de détection des potentiels et des talents, dont l'économie et la formation civile tirent aussi profit. Les compétences cultivées durant le service militaire peuvent ensuite être considérées dans le milieu académique, sous forme de crédits ECTS, ou dans le monde professionnel. L'expérience de vie vient «boucler la boucle».

Au niveau des cadres, les liens avec la formation et l'économie sont aujourd'hui toujours plus encouragés. Depuis 2018, tout militaire poursuivant une école d'officiers, de sous-officier supérieur, de commandant de compagnie ou d'officier supérieur peut recevoir des indemnités pour une formation civile de plusieurs milliers de francs, selon le grade et la fonction. Cette mesure s'inscrit dans l'objectif du Développement de l'Armée (DEVA) de renforcer la formation des cadres militaires. A l'avenir, les formations civiles et militaires peuvent devenir complémentaires et les militaires exporteront ensuite avantageusement leur leadership vers le monde de l'économie et de la formation. Inversement, ils continueront d'amener à la milice leur diversité et leurs talents.

Nam: Les soldats sanitaires collaborent avec les milieux hospitaliers. Dans ceux-ci, on rencontre de nombreuses infirmières. Dorénavant, ces jeunes femmes seront-elles davantage disposées à faire un service militaire volontaire?

Y. L.: L'arrivée du renfort militaire dans les institutions de santé a été une aide bienvenue pour les soignants, dont beaucoup ont vécu des situations d'épuisement psychologique et physique. Durant la crise, les mili-

taires engagés dans les hôpitaux ont alors développé des liens étroits de solidarité avec le personnel soignant, dont de nombreuses infirmières. Plus de 84% du personnel de soin sont des femmes en Suisse. Ces contacts quotidiens durant la période ont contribué à faire connaître nos troupes sanitaires et leurs compétences. Cela peut influencer favorablement l'intérêt de jeunes hommes et femmes pour ce domaine de l'armée.

Nam: Dans la revue Nam (n° 03-04, avril 2020, page 7), vous disiez votre conviction: «Nous gagnerons cette guerre!» Serait-ce bientôt le cas? Le lundi 17 mai 2021, on dénombrait encore 2650 nouveaux cas de coronavirus en 72 heures. Pensez-vous que la campagne de vaccination mettra fin à cette guerre? L'apparition du variant indien n'est-elle pas préoccupante?

Y. L.: Je ne fais pas de prédiction, mais je peux vous dire que nous serons prêts, comme nous l'étions lors des vagues précédentes. Indien, brésilien, britannique... le monde militaire a l'habitude de penser en variantes et de gérer toute nouvelle situation ou partie adverse qui se présente devant nous! Donc je peux le redire avec sérénité et détermination: nous gagnerons cette guerre!

Nam: Le rapport de la brigade mécanisée 1 a été tenu à huis clos (janvier 2021). De votre côté, pourrez-vous bientôt rassembler vos cadres, comme autrefois?

Y. L.: Je le souhaite évidemment. Rien ne remplace pour moi le plaisir d'être parmi mes cadres, de les voir, les entendre et partager ces moments avec eux. Nous tenons un Rapport de division réduit aux cadres supérieurs de la division, le 25 juin à Bière, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Les rapports annuels sont des temps importants de partage, à la fois solennels et conviviaux, utiles à la vie d'une grande unité. Toutefois, je vois une vraie opportunité dans le fait de devoir innover et trouver de nouveaux canaux de communication. Nos habitudes ont été bousculées et cela est aussi une bonne chose pour moderniser la manière de rassembler autour du commandant, en intégrant les technologies et de nouveaux supports audiovisuels.

Nam: Questions plus personnelles: durant cette pandémie, votre charge de travail a-t-elle considérablement augmenté? Avez-vous peut-être moins vu votre famille? et dû renoncer, temporairement, à vos loisirs?

Y. L.: Indiscutablement, mon effort principal a été placé sur la conduite des engagements dans mon secteur. Comme chef militaire, délivrer dans le temps long des capacités militaires dans le cadre d'une mission réelle, est un aboutissement. Vous partez toujours pour gagner et réussir!

Part de notre succès, ma famille comme celles de tous les militaires engagés nous ont fortement soutenu. J'en suis très reconnaissant. Quant à mes loisirs, ils ont été réduits ou adaptés à la situation, mais la dynamique de l'action maintient en forme!

«Calme, droit, en avant!»

P.R.

Pandémie et armée

Les masques pas trop payés

L'armée n'a pas acheté trop cher les masques de protection au début de la pandémie Covid-19. C'est la conclusion d'un audit interne du DDPS publié le 22 avril 2021. A l'époque, la pharmacie de l'armée a dû en quelques mois commander 550 millions de masques sur mandat de l'office fédéral de la santé publique. Elle en a acheté 302 millions pour 195 millions de francs. Tout indique que le matériel a été acquis aux conditions du marché.

Un brigadier aux commandes

Syndic à Aubonne

M. Yves Charrière, patron d'une entreprise d'électricité a été élu brillamment chef de l'exécutif de la commune d'Aubonne. Homme dynamique il été président de la Société vaudoise des officiers et promu en 2018 brigadier et remplaçant du commandant de la division territoriale 1. Une fonction de milicien à 30 pour cent. Il prendra ses fonctions de syndic le 1er juillet prochain. Nos vives félicitations.

Courageuse recrue

En chaise roulante

Une recrue paraplégique a été accueillie le 15 mars à la caserne de Payerne pour effectuer son école de recrues. Ce vaudois de 21 ans a dû insister et faire quatre recours pour faire son service. Et la recrue Nouh Arhab a déclaré: (24 h. 5.5.2021). «Aujourd'hui toutes les personnes qui m'entourent à la caserne ne font plus attention à mon handicap. C'est très agréable». (Le Temps 8.5.2021) «Au niveau humain, c'est magnifique ici. Sergents, recrues, soldats, nous sommes H24 ensemble on s'aide, on s'engueule, on partage. La caserne c'est ma deuxième famille.» Bonne fin de service et bon courage, félicitations.

États-Unis

Secrets dévoilés

Des soldats américains qui révisaient leurs connaissances en ligne ont révélé des secrets nucléaires, selon une enquête publiée par le site d'investigation Bellingcat. Celui-ci a pu localiser précisément les bombes thermonucléaires américaines stockées en Europe. En cherchant sur Google des acronymes utilisés par l'armée américaine associés au nom de bases militaires européennes connues pour abriter des missiles nucléaires, même si le gouvernement local ne l'a jamais reconnu, Bellingcat a découvert des fiches de révision en ligne divulguant la localisation exacte des missiles et même s'ils étaient «actifs», c'est-à-dire s'ils étaient bien armés de têtes nucléaires.

SRC-Service de renseignement de la Confédération

Nouveau rapport de situation

La politique nationale et internationale en matière de sécurité sera influencée de manière durable par la pandémie de Covid-19. La Suisse reste marquée par la concurrence croissante des grandes puissances. Dans ce contexte, les capacités d'anticipation et d'identification précoce du SRC sont essentielles, afin d'identifier et d'évaluer à temps les menaces et les risques importants dans l'environnement stratégique de la Suisse, puis de prendre les mesures préventives nécessaires. Le rapport de situation «La Sécurité de la Suisse 2021» du SRC présente les principales évolutions de la situation du point de vue du renseignement.

Les extrémistes violents de droite et de gauche tentent d'exploiter le potentiel de protestation de la société. Ce potentiel peut être accru, en particulier lors de crises de longue durée et ayant tendance à s'aggraver, comme c'est le cas avec la pandémie Covid-19. Outre les tentatives d'instrumentalisation des scènes connues de l'extrémisme violent, il existe un risque que la protestation s'aggrave et devienne parfois plus violente.

La pression accrue exercée par les mesures de protection contre la pandémie sur la numérisation a en outre élargi la surface d'attaque des cyberattaques, notamment par le biais des chaînes d'approvisionnement. Les nombreuses entreprises en Suisse qui proposent des accessoires et des services pour les exploitants d'infrastructures critiques dans notre pays et à l'étranger constituent également des cibles intéressantes pour des acteurs pilotés par des États.

La soif d'influence des grandes puissances

Sous la présidence Joe Biden, les États-Unis vont à nouveau soigner leur système d'alliances global et revenir à une diplomatie multilatérale engagée, tout en se posant comme défenseurs de la démocratie. Du point de vue de la politique de sécurité, ils continueront à mettre l'accent sur la concurrence stratégique avec la Chine. Dans le cadre de l'OTAN, les États-Unis vont encourager leurs alliés et leurs partenaires à les soutenir vis-à-vis de la Chine, notamment dans le domaine des technologies de pointe. S'agissant du conflit avec l'Iran, la nouvelle administration priorise les négociations. L'évolution de la Chine vers un statut de grande puissance globalisée est quasi acquise. La volonté stratégique de devenir la plus grande puissance mondiale d'ici au milieu du siècle va rester au centre des actions du gouvernement chinois. Cette intégration globale ne se traduit pas par l'adoption de normes internationales par le Parti communiste mais par une présentation du modèle gouvernemental chinois comme une alternative crédible à la démocratie libérale.

La marge de manœuvre de la Russie en matière de politique étrangère et de sécurité

demeure inchangée, malgré la focalisation sur le développement interne du système Poutine. La Russie utilise des ressources limitées à l'étranger pour renforcer sa propre sphère d'influence avec relativement peu d'efforts. Sur son flanc ouest, elle veut retrouver vis-à-vis de l'OTAN et de l'Union européenne l'influence qu'elle a perdue avec l'effondrement de l'Union soviétique. Avec la Turquie, la Russie a par ailleurs trouvé un allié dans sa politique de confrontation vis-à-vis de l'Europe, même si leurs intérêts divergent parfois fondamentalement. En tandem, les deux États pourraient renforcer leur position face à l'Europe et gagner en influence dans l'espace méditerranéen.

Forte hausse de l'espionnage

L'espionnage reste un défi permanent. La numérisation et la mise en réseau entraînent une forte hausse de l'espionnage dans l'espace cybernétique. Les cibles de l'espionnage étranger restent inchangées, avec Genève comme point d'orgue, en raison de la présence des organisations internationales et d'un grand nombre de représentations diplomatiques. Certains services de renseignement étrangers représentent une menace directe pour des groupes-cibles en Suisse. Ces services participent en outre parfois à des activités visant à influencer des intérêts suisses.

Risque toujours présent d'attentats nécessitant peu de moyens logistiques

La menace terroriste en Suisse reste élevée. Elle est principalement basée sur le mouvement djihadiste. Les attentats commis en 2020 en Suisse et dans les pays voisins que sont la France, l'Allemagne et l'Autriche confirment cette évaluation. Des attentats avec peu d'efforts organisationnels et logistiques, commis par des auteurs isolés qui agissent de manière autonome, restent la menace la plus probable. D'éventuels attentats pourraient en priorité viser des cibles « faciles » telles que des groupes de personnes, des bâtiments peu sécurisés et des installations de transports publics. De plus en plus souvent, la radicalisation des auteurs et leur propension à la violence coïncident avec des crises personnelles ou des problèmes d'ordre psychique.

En immersion

Avec les plongeurs de l'armée

Sous la surface, sur un bateau ou au bord de l'eau, les plongeurs de l'armée s'engagent en faveur des troupes, de la police ainsi que d'autres autorités civiles. Ensemble, ils forment une unité pas comme les autres. Bénéficiant d'une formation poussée, ils exécutent en faveur de l'armée différents travaux de génie dans les lacs ou les rivières.



La visibilité sous l'eau n'excède pas les quatre mètres. (VBS/DDPS, Fahrettin Calislar)

Les plongeurs de l'armée ont pour mission de contrôler la stabilité des pieux et de l'ancrage du nouvel appontement. (VBS/DDPS, Fahrettin Calislar)

L'adjudant d'état-major Claudio Demarmels observe attentivement les bulles qui se forment à la surface de l'eau: elles marquent la position de ses plongeurs, qui sont descendus examiner des pieux et autres éléments de construction immergés au fond du lac des Quatre-Cantons, dans le cadre de leur formation. Ils s'entraînent en effet à une tâche routinière: le contrôle des infrastructures militaires. En l'occurrence, leur première vérification se fait sur un nouvel embarcadère mobile de l'armée. «Sur demande, nous pouvons également effectuer des travaux similaires sur des appontements civils, explique l'adj EM Demarmels. Par exemple, on peut solliciter notre aide pour les démonter. Par conséquent, il est indispensable de bien connaître ce genre d'installations.»

Mandats militaires et civils

«La construction est bien conçue et le chantier est vraiment propre», rapporte l'appointé Jean-David Razakarivony, après être remonté à la surface. «La visibilité est moyenne: il y a trop de particules là en bas», ajoute le sergent Philipp Kryenbühl. Par la même occasion, les plongeurs ont aussi remonté des objets qui n'ont rien à faire au



La sécurité est le maître-mot. L'appointé Michael Wolfli (à g.) et le sergent Philipp Kryenbühl contrôlent ensemble leur équipement. (VBS/DDPS, Fahrettin Calislar)



Les plongeurs de l'armée doivent pouvoir naviguer et entretenir eux-mêmes leur bateau. (VBS/DDPS, Fahrettin Calislar)

fond d'un lac, tels que des vis, une bouteille de vin ou une tabatière. Parfois même, ils y retrouvent du matériel militaire, peut-être tombé d'un canot-patrouilleur lors de son chargement. Les plongeurs ont donc aussi pour tâche d'aller repêcher ces objets.

La prochaine mission de plongée s'effectuera à 23 mètres de profondeur. Il s'agit de contrôler un tuyau d'aspiration d'eau alimentant la forteresse de Vitznau (LU), sur l'Obere Nas. Après vérification, tout est en ordre, selon les plongeurs. Les pieux plantés au fond du lac ainsi que les ancrages du nouvel appontement sont également impeccables. Sans transition, l'adj EM Demarmels envoie sa troupe vers sa place d'entraînement subaquatique. Là, ses hommes peuvent s'entraîner au maniement de différents outils sur divers types de matériel. À la fin de leur journée, les plongeurs reprendront leur bateau d'engagement pour retourner à Hergiswil (NW), là où ils l'avaient commencée.

De multiples capacités et lieux d'engagement

Qu'ils soient de milice ou de carrière, les plongeurs de l'armée ont une disponibilité opérationnelle de 24 heures sur 24. Ce sont des spécialistes du génie qui n'ont pas peur de se mouiller et qui possèdent un vaste cahier des charges. Ils ont pour missions de



L'adjudant d'état-major Claudio Demarmels (à g.) conduit depuis 2011 les plongeurs de l'armée. Pour sa troupe, il joue à la fois les rôles de commandant de compagnie, de sergent-major, de fourrier, de chef de l'arsenal, de concierge et de secrétaire. (VBS/DDPS, Fahrettin Calislar)

remonter à la surface du matériel ainsi que des munitions, d'effectuer des travaux sous l'eau, mais aussi de rechercher et de sauver des personnes. Parmi les tâches manuelles, ils retirent par exemple des pieux en bois plantés par d'anciennes troupes du génie au fond des rivières, destinés à soutenir des ponts.

Ils incarnent ainsi la capacité de l'armée à effectuer des travaux de génie sous l'eau, en sa faveur ou au profit d'autorités civiles.

Des spécialistes venus du château d'eau de la Suisse

Depuis 2006, les plongeurs sont formés à Bremgarten, en Argovie, où ils ont leurs quartiers: le Stierliweid. Assainie et aménagée au cours des quelques prochaines années, l'installation a pour cœur un bassin d'entraînement de 40 m3, construit indépendamment et consistant en un container rempli d'eau. Alors que la troupe reçoit en moyenne cinquante postulants par an, elle n'accepte que trois à quatre nouveaux membres durant cette période. En effet, les exigences sont élevées: avoir entre 20 et 35 ans, bénéficier de deux étoiles en plongée ainsi que d'un brevet CMAS ou PADI Rescue, avoir une pratique active et notamment l'expérience de la plongée en eau douce, être incorporé dans l'armée, avoir encore environ cent jours de service à effectuer et être disposé à s'entraîner en dehors du service. Durant deux ans, les plongeurs sont ensuite formés aux tâches dédiées et à l'utilisation des outils à manier sous l'eau. Tous les membres doivent pouvoir remplir n'importe quelle fonction de la troupe, jusqu'à celui de chef d'engagement.

Fahrettin Calislar
Communication Défense

Armasuisse

Un système français

Armasuisse a signé début avril 2021 un contrat de 155 millions de francs avec l'entreprise Thales. L'accord porte sur l'acquisition du système de surveillance SkyView, une pièce essentielle du puzzle de la modernisation défensive de la Confédération dans le domaine de la défense aérienne.

Un souvenir incontournable

La sentinelle perdue

Appréciée ou méprisée, une statue suscite toujours l'intérêt de la population. Nous parlons du célèbre Fritz, érigé près du col des Rangiers.



La sentinelle, vue aérienne.

Le 31 août 1924, l'œuvre était inaugurée. Le sculpteur Charles L'Eplattenier (1874-1946) offrait l'évocation d'un soldat qui tenait, en position de repos, son fusil; vêtu d'une capote militaire de l'armée suisse et coiffé d'un shako, le personnage semblait scruter la frontière proche; l'attitude ressemblait à celle d'un combattant attentif et prêt à repousser une éventuelle attaque étrangère. Les spectateurs apercevaient, inscrites bien en évidence, les dates de la Première Guerre mondiale: 1914-1918.

Or, au long des décennies suivantes, les citoyens interprétaient diversement la symbolique de ce travail artistique. En présence de ce bloc erratique altier (haut de plus de dix mètres), certains observateurs reconstruisaient les valeurs défensives de la Suisse; au contraire, d'autres visiteurs considéraient un pouvoir guerrier, oppresseur.

Réconciliation

La dénomination de la sentinelle, le Fritz faisait allusion aux penchants germanophiles que l'on observait parmi la population; pendant le premier conflit mondial, on rencontrait ces tendances en Suisse alémanique, et en particulier dans le canton de Berne.

A deux reprises, en 1984 et 1989, le Fritz fut renversé. En 2004, des activistes détruisirent la tête de la statue. Ceux qui avaient commis ces déprédations appartenaient, pour la plupart, au Groupe Béliet; les militants dont nous parlons revendiquaient l'autonomie du canton du Jura. Ces gens jugeaient que le territoire en question était

encore trop inféodé au pouvoir cantonal bernois. D'autre part, sur la terre jurassienne, contre la volonté d'une grande partie des habitants, les autorités fédérales voulaient implanter une place d'armes.

Pourtant, au-delà des idées partielles et souvent divergentes, que peut susciter un tel monument (défense de la Confédération helvétique contre une intrusion venue de l'extérieur, ingérence d'un canton dans un autre, accusation d'une mainmise étatique), les citoyens suisses, jurassiens et bernois souhaitent connaître leur histoire. Aussi, le professeur neuchâtelois Laurent Tissot avance ces arguments pertinents: «Le devoir de mémoire n'est rien sans d'abord un devoir de connaissance. Cette sentinelle a maintenant la mission de nous le dire. Symbole d'indépendance ou symbole d'agression, elle nous garde de verser vers une forme de négation de la pluralité des opinions, elle veille au respect de l'autre et, qui sait, elle aidera à la réconciliation. Parce que violemment altérée, elle symbolise ce qui fait notre présent tout en préservant notre futur. Oui, sauvons le soldat Fritz».

Le devoir de mémoire

L'historienne Laurence Marti rappelle le retrait, au cours de l'année 1990, «de la sentinelle des inventaires de référence en matière de patrimoine bâti»; travaillant dans un laboratoire de l'Ecole polytechnique de Zurich, des spécialistes conclurent «à une impossibilité pour le monument d'être restauré».

Mais, très attachés au passé de leur contrée, quelques habitants ont voulu remettre en valeur la sentinelle, le Fritz. Présidé par M. Jacques Bourquard, le «Groupe d'histoire du Mont-Repais» désire établir un nouveau musée. Le vestige de la statue sera visible dans une ancienne chapelle, au lieu-dit La Caquerelle (à proximité immédiate du col des Rangiers). M. Bourquard exprime ainsi son point de vue: «chacun pourra enfin découvrir ce témoin de l'histoire dans une exposition contemporaine et didactique. Nous tenons à accomplir au mieux ce devoir de mémoire envers les générations précédentes, mais aussi afin que celles, plus jeunes et à venir, n'oublent pas». Le cpl Jacques Bourquard a mis à disposition les photos qui illustrent cet article.

Depuis l'inauguration de la sentinelle, jusqu'à sa destruction, d'innombrables personnes sont venues regarder l'imposante statue: des militaires, des familles, des amicales, des touristes. En 1940, avec la collaboration du Don national et de la Croix-Rouge, la Poste proposait quatre nouveaux timbres. Les utilisateurs découvraient des rappels des victoires de Sempach (1386), Giornico (1478), et Calven (1499), ainsi

qu'une présentation de la statue élevée aux Rangiers. Rappelons que le Don national fut institué, à l'instigation du CC Theophil Sprecher von Bernegg (1850-1927). Jusqu'à aujourd'hui, cet organe a octroyé des aides aux soldats nécessiteux.

Porteur de symboles (la vigilance du combattant, mais également la solidarité humaine), le Fritz rappelle aussi les difficultés que rencontrent les Suisses dans leur quête d'une entente confédérale. Le 30 août 1964, afin de commémorer les deux mobilisations de guerre, celles de 1914 et de 1939, des personnalités politiques étaient invitées. Le conseiller fédéral Paul Chaudet (1904-1977) et le conseiller d'Etat bernois Virgile Moine (1900-1988) devaient prendre la parole; devant la statue (presque quadragénaire), et en présence d'une foule hargneuse, ils en furent empêchés. Ce chahut se passait dix ans avant l'instauration de la République et canton du Jura.

Chef du Département militaire, Paul Chaudet voulait implanter une place d'armes dans l'actuel district jurassien des Franches-Montagnes. Né à Courroux, près de Delémont, Virgile Moine était issu du futur canton; mais, attaché à Berne, Moine se réclamait de l'«anti-séparatisme».

L'écrivaine jurassienne Yvette Joliat a narré cet épisode mouvementé. «A La Caquerelle on attendait Moine et Chaudet, Aux abords de la sentinelle, On attendait, Qui ça? Moine et Chaudet, Où ça? A la Caquerelle. Mais sans plus attendre, Bien haut le Jura, leur a fait comprendre, Qu'il n'en voulait pas, Et la jeune troupe, Du Béliet sans peur, A mis en déroute nos deux orateurs».

Le refrain qu'a écrit Yvette Joliat semble anticiper ce que l'on apercevra bientôt, au Musée du Mont-Repais: le Fritz, comme image tutélaire. «Et ce jour-là, on verra bien, Les Jurassiens, Chanter devant la sentinelle, Nous fêterons, Quoi donc? Notre canton, Où ça? A La Caquerelle».

P.R



L'édification de la sentinelle, le sculpteur L'Eplattenier et ses collaborateurs.

Personnel du commandement Cyber de l'armée **Le div Alain Vuitel, chef de la BAC, à la tête du projet**

La Base d'aide au commandement (BAC) sera transformée en commandement Cyber début 2024. Le Conseil fédéral a nommé le divisionnaire Alain Vuitel, chef de la BAC, à la tête du projet depuis le 1^{er} mai. Thomas Fankhauser, vice-directeur à l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT), a pris les rênes de la BAC ad intérim à cette même date et jusqu'à la fin de la transformation.

Début 2024, la BAC, une organisation d'appui aux spécialisations diverses, deviendra le commandement Cyber (cdmt Cyber), une organisation militaire plus axée sur l'engagement. Une fois que les compétences telles que suivi de situation, cyberdéfense, prestations informatiques pour l'armée, cryptologie et guerre électronique seront en main de ce commandement, ce qui restera de la BAC se chargera avant tout des prestations informatiques pour l'administration militaire. La modification de loi a été mise en consultation l'automne passé, le message sera soumis au Conseil fédéral ces prochains mois, puis l'affaire passera au Parlement.

Alain Vuitel dirigera la création par étape du commandement Cyber



Une organisation séparée de la BAC pilotera la transformation. Elle créera par étapes les capacités dédiées aux nouvelles tâches, en y attribuant des éléments existant déjà à la BAC ainsi que le personnel qui s'y rapporte. Le Conseil fédéral a placé le projet sous la direction du div Alain Vuitel, chef de la BAC.

M. Vuitel (56 ans) a étudié à l'Université de Neuchâtel où il a obtenu en 1988 une licence ès sciences économiques. En 1989, il est entré au service de la Confédération et a occupé diverses fonctions au sein de l'armée. En 2001, il a obtenu un master of arts avec mention en études internationales au King's College de l'Université de Londres. De septembre 2008 à avril 2009, il a été envoyé en service commandé dans le cadre de la Kosovo Force comme chef d'état-major remplaçant au sein de la brigade multinationale Sud. Le 1^{er} janvier 2014, le Conseil fédéral l'a promu au grade de brigadier tout en le nommant au poste de chef d'état-major du chef de l'Armée. Le 1^{er} janvier 2016, Alain Vuitel est devenu chef du Renseignement militaire, puis a été confirmé dans le cadre du DEVA au poste de chef du Renseignement militaire et du Service de protection préventive de l'armée. Le 1^{er} janvier 2020, il a été nommé chef de la BAC et promu divisionnaire. Dans sa nouvelle fonction de chef

du projet commandement Cyber, le divisionnaire Vuitel reste membre du commandement de l'armée.

Thomas Fankhauser devient chef de la BAC ad i

Jusqu'à la fin de la transformation, la BAC reste un office fédéral autonome directement subordonné au chef de l'Armée. Le Conseil fédéral a nommé Thomas Fankhauser pour prendre la direction ad interim de la BAC. Actuel vice-directeur et chef de division à l'OFIT, dont il est membre de la direction, M. Fankhauser sera désormais intégré, dans sa nouvelle fonction, au commandement de l'armée.

M. Fankhauser (55 ans) a obtenu en 1993 le diplôme d'ingénieur en électronique à l'École d'ingénieurs de Berne, en parallèle de son activité professionnelle dans le secteur privé et dans l'administration fédérale. En 2000, il est entré à la direction de l'informatique du DDPS (l'unité qui deviendra la BAC) en tant que chef d'ingénierie BURAUT. Dans cette fonction il assurait également la suppléance du chef bureautique et assistance technique. En 2001, il a obtenu un diplôme postgrade de la Haute école de Berne en économie d'entreprise et en gestion d'entreprise. En 2007, il est entré à l'OFIT où, vice-directeur et membre de la direction, il dirigera la division bureautique et assistance technique, puis prendra les rênes de la division principale de l'office, la division opérations. La même



année, il a obtenu un EMBA à la Haute école de Berne, avec spécialisation en gestion générale. En 2019, il a obtenu un CAS en numérisation du monde du travail à la Haute école de Olten. Dans sa fonction de milice, M. Fankhauser est officier informatique dans la cellule G3 de l'état-major de la BAC, avec le grade de colonel.

Nomination d'un officier supérieur de l'armée **Cdt de la brigade d'instruction et d'entraînement des FA**

Le Conseil fédéral a nommé le colonel EMG Peter Bruns au poste de commandant de la brigade d'instruction et d'entraînement des Forces aériennes, avec effet au 1^{er} juillet 2021 et promotion simultanée au grade de brigadier. Il succède au brigadier Peter Soller qui a été nommé, le 12 mars dernier, commandant de la Formation d'application de la défense contre avions 33.

Le colonel EMG Peter Bruns, âgé de 54 ans, est entré à l'escadrille d'aviation 11 des Forces aériennes en 1989 en tant que pilote militaire de carrière. Parallèlement à ses activités professionnelles, il a poursuivi ses études à l'Université de Zurich où il a obtenu une licence en économie publique en 1999. À partir de 2003, il a travaillé comme officier supérieur adjoint du commandant de l'Escadre de surveillance et responsable



de la formation. Dès 2006, dans le cadre d'un service commandé, il a dirigé le service spécialisé de la centrale d'engagement de la défense aérienne. En 2009, le colonel EMG Bruns est devenu suppléant du chef de l'Engagement et chef de la centrale des opérations des Forces aériennes par intérim, fonction dans laquelle il a été définitivement confirmé en 2010. En 2011, il a suivi le Senior Course du NATO Defense College à Rome. Il a ensuite entrepris des études en cours d'emploi et obtenu le Master of Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management à l'EPF de Zurich en 2015. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le colonel EMG Bruns est chef d'état-major de l'État-major des Forces aériennes.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN
Bel été et prenez soin de vous!

A Payerne Ruag SA

Plus 12 postes

«Grâce à la création d'un nouveau site sur la base aérienne de Payerne, RUAG SA garantit désormais également en Suisse romande des prestations de maintenance sur site au profit des Forces aériennes Suisses» ont communiqué conjointement l'armée suisse et RUAG. En plus de six collaborateurs déjà installés à Payerne, douze nouveaux postes de travail ont été créés dans la région, qui ont tous été pourvus. «La phase d'expansion va encore intensifier la collaboration fructueuse entre RUAG et le DDPS, qui dure depuis plus de 30 ans». Les collaborateurs de RUAG et le personnel des forces aériennes suisses travaillent côte à côte, de site à site, et peuvent améliorer l'efficacité de la prestation de service au profit des forces aériennes en rapprochant géographiquement la maintenance des avions et les opérations. L'objectif fixé par le Conseil fédéral de pouvoir fournir une capacité d'intervention dans le service de police aérienne 24 h. sur 24, 365 jours par an, a été mis en œuvre à la fin de l'année dernière.

Armées budgets accrus

Malgré la pandémie

Dans le monde la pandémie n'a pas réduit les dépenses militaires globales. Si quelques pays ont redirigé des fonds vers la crise sanitaire, la plupart ont accru leur budget d'armement en 2020. Au niveau mondial, ces dépenses s'élèvent à près de 2000 milliards de dollars, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. Soit une progression de 2,6% par rapport à 2019. Le budget militaire US a augmenté de 4,4% en 2020.

Entretien avec le cdt de Corps Fernand Carrel

Ouverture au monde extérieur

L'ancien commandant des Forces aériennes relève le bien-fondé des rencontres, entre les pilotes suisses et leurs homologues étrangers. En outre, les doctrines d'opérations s'élaborent avec des partenaires qui ne vivent pas nécessairement dans les mêmes pays.



Le cdt C Fernand Carrel devant son avion préféré, le Mirage III (prop. Fernand Carrel).

Le cdt C Carrel a obtenu son brevet de pilote militaire le 31 octobre 1959; alors âgé de 22 ans, le jeune sergent volait sur le De Havilland D.H. 112 Venom. Depuis cette époque, et jusqu'à sa retraite professionnelle, l'inté-

ressé a piloté 111 types d'appareils. L'officier général fait la réflexion suivante: «en quarante et un ans d'aviation, j'ai pu constater que tous les progrès notables avaient été obtenus, en Suisse, par des transferts de savoir venus de l'étranger». Et le cdt C Carrel donne quelques exemples.

«Nous avons pu profiter de l'appui des Américains. Des relations amicales, nouées avec des cadres de l'US Air Force, de l'US Navy ont déteint sur l'ensemble de nos Forces aériennes». L'officier général tient également en grande estime les Israéliens. «En réciprocité d'un court stage, auquel j'ai participé en Israël avec un collègue (il s'agissait d'une initiation aux méthodes de combat très pointues, pratiquées avec un effet dévastateur par l'armée de l'air de ce pays belligérant), deux de leurs pilotes sont venus en Suisse, essayer des Mirage III S et des Tiger F 5. Lors de simulations d'interceptions en vol, par vingt fois, les visiteurs se sont montrés plus efficaces que les autochtones. A la suite de ces confrontations, par l'expérience acquise, notre système d'entraînement a été considérablement amélioré».

Une fascination pour le Mirage

Le cdt C Fernand Carrel naquit le 5 juin 1937 à Fribourg. Etabli dès l'enfance à Lausanne, il accomplit des études scientifiques (Ecole polytechnique de l'Université). Mais, le futur commandant de corps s'intéressait aussi à la littérature; ses professeurs lui décernèrent le «prix de l'orateur» (fraîchement

2021 = 48^e année

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible également sur www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, *Notre armée de milice* (tirage imprimé contrôlé 4000 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à *Notre armée de milice* qui ne coûte que CHF 44.- par année (TVA comprise).



Le cdt C. Fernand Carrel à son domicile, à La Conversion (VD).

émoulu du collègue, le lauréat déclame des vers devant l'assistance, lors de la cérémonie de remise des diplômes). A cette occasion, Fernand Carrel présenta les œuvres de plusieurs auteurs, dont Baudelaire. Aujourd'hui, l'officier général demeure à La Conversion, dans un appartement qui surplombe le Léman (on peut voir le lac presque dans son entier). Ainsi, Fernand Carrel se rappelle sa jeunesse passée au bord de l'eau, à Ouchy, le port de Lausanne. D'autre part, le commandant de corps ressent peut-être la même affinité que Bau-

delaire, quand le poète parlait des chats. Devant la porte de son logement, Fernand Carrel a disposé des écuelles, et les félins du voisinage viennent volontiers se sustenter. Bien évidemment, l'aviation reste le sujet de prédilection de l'habitant des lieux. Le cdt C. Carrel se remémore le chemin parcouru, depuis le temps où, garçon de 11 ans, il assistait à un meeting aérien à l'aéroport de Lausanne-Blécherette. La décision de Fernand Carrel était prise, il deviendrait aviateur (le jeune homme entreprit premièrement toutes sortes de petits travaux afin de payer ses heures de vol). Le futur commandant de corps conduisit seul un Piper Cub dès l'âge de 18 ans, puis obtint une licence de pilote professionnel sur le célèbre bimoteur à hélices Douglas DC 3.

Fernand Carrel montre au visiteur une maquette miniaturisée d'un Mirage III S, portant l'immatriculation J-2301. Nous recevons ces explications: «le J-2301 est le premier des 36 chasseurs monoplaces livrés à la Suisse dans le cadre du contrat d'acquisition de 1964. Avec un autre exemplaire, le J-2302, le J-2301 a été produit en France. Les 34 Mirage III S suivants proviennent d'une construction sous licence, réalisée en Suisse».

Evoquant ses souvenirs de pilote (totalisant 4300 heures de vol, dont 1300 sur le Mirage), le cdt C. Carrel est enthousiaste. «En 1967, le col EMG Arthur Moll cherchait un pilote ayant une formation d'ingénieur pour prendre en charge l'expérimentation aérienne du nouveau Mirage III S. Le rêve devenait réalité; j'entrais au service de la Confédération avec le statut spécial d'offi-

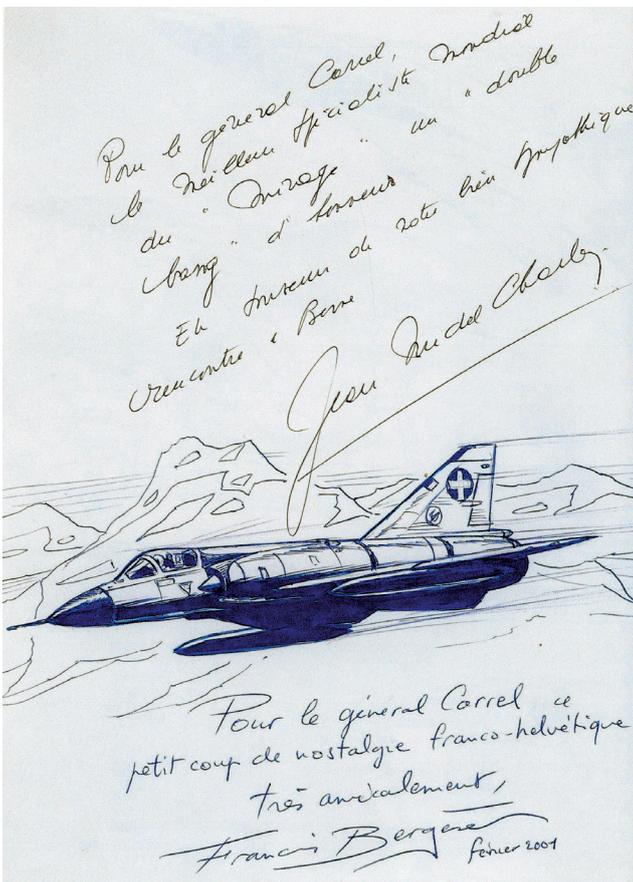
cier instructeur chargé exclusivement des essais en vol de la Troupe d'aviation. J'appris à connaître le Mirage III S sous ses moindres coutures. Il fut, et restera, l'avion de ma vie». Le cdt C. Carrel nous a remis plusieurs photos; elles illustrent cet article.

Aviation, et neuvième art

Quand il dirigeait les Forces aériennes (entre 1992 et 1999), le commandant de corps s'engagea d'abord pour l'acquisition de l'avion de combat F/A-18; plus tard, ayant laissé sa charge à d'autres, le cdt C. Carrel souhaitait l'arrivée du jet suédois Gripen E dans l'aviation suisse. Mais, récemment, ce dernier appareil a été retiré des aéronefs en cours d'évaluation.

Fernand Carrel signale qu'il est parvenu, dès 1993, à ouvrir la carrière de pilote militaire aux femmes. En 2021, certaines se trouvent aux commandes des hélicoptères Super Puma, voire à celles d'un F/A-18. Pour sa part, le cdt C. Carrel a volé sur un Mc Donnell Douglas F-15 Eagle, en compagnie d'une instructrice américaine, le maj gen Dawn M. Dunlop.

Enfin, le commandant de corps apprécie les travaux de vulgarisation, quand ils sont bien exécutés. Quelques bandes dessinées recèlent une excellente documentation. Le scénariste Jean-Michel Charlier, les dessinateurs Francis Bergèse et Albert Weinberg, notamment, évoquent l'aviation suisse avec beaucoup de réalisme. Et ces auteurs respectivement Fernand Carrel. Par exemple, Jean-Michel Charlier a rédigé cette dédicace: «Pour le général Carrel, le meilleur spécialiste mondial du Mirage...». P.R.



Les dédicaces de Jean-Michel Charlier et Francis Bergèse.



Le cdt C. Fernand Carrel et le maj gen Dawn M. Dunlop (propr. Fernand Carrel).

Les pioupious à Payerne

Prémices de la vie militaire payernoise

Payerne est une ville garnison depuis des lustres. Tandis que la Broye est pionnière côté aviation militaire, les troupes à pied ou à cheval ont martelé le pavé bien avant les coucous. Voici le premier épisode de la genèse de la vie militaire locale.



Manœuvres militaires en 1900, sur la place d'Armes de Payerne, officier sabre au clair sur sa monture. Le cheval est essentiel à l'armée. Photos collection Stégigraphic Payerne

Le militaire a toujours été un élément important de la vie payernoise. Sous le régime bernois, la ville avait sa milice, forte de deux «compagnies électionnaires», qui chaque année étaient passées en revue à la place d'Armes, qui se trouvait au Pré-des-Rammes, près du stand de la société des Tireurs à la Cible. Le premier jour était consacré à la revue des officiers et le second à celle de la Milice. C'était une fête locale, accompagnée, parfois, de quelques abus. Sous le régime vaudois, l'armée fut d'abord cantonale; des «commis d'exercice» remplissaient à peu près les fonctions des chefs de section et présidaient dix exercices annuels du dimanche, après le culte. Les soldats payaient eux-mêmes leur équipement, qu'ils cherchaient à revendre après leur temps de service. Dans les journaux, on pouvait lire des annonces de ce genre: «A vendre deux habits de voltigeur ou mousquetaire, un skako (ancêtre du casque) avec mentonnière presque neuf, une paire d'épaulettes de carabinier.»

Troupes logée chez l'habitant

Les passages des troupes étaient fréquents, car avant l'arrivée du chemin de fer (1876), ils se faisaient par la route et Payerne fut souvent un lieu d'étape et de cantonnement. La troupe était logée chez l'habitant, celui-ci recevant de l'autorité communale un «bil-

let de logement», pour lequel il était tenu de fournir la couche et une partie de la nourriture.

Des passages d'Alliés ont été recensés en 1813, 1814, ce furent, à part les internés de guerre de 1871, 1914 et 1939, les dernières armées étrangères passant en Suisse, relevait l'historien et archiviste payernois Albert Burmeister dans ses publications. Mais des contingents suisses, mobilisés selon les circonstances, s'arrêtaient souvent à Payerne. En 1833, les troupes vaudoises furent mobilisées pour aller occuper le canton de Bâle, lors de la guerre civile qui amena la séparation de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Le bataillon du lieutenant-colonel Berney fut organisé le 6 septembre 1833 à Payerne. Il y passa une inspection pour compléter son armement, reçut le brassard fédéral et s'étant formé en bataillon carré, reposant l'arme au pied gauche et le skako au bout de la baïonnette, prêta le serment fédéral aux cris de: «Vive la Suisse, vive le canton de Vaud!» Le commandant d'arrondissement François Rodolphe de Dompierre ayant lu la formule du serment de fidélité, demanda à la troupe: «Est-ce là ce que vous jurez?» Et aussitôt chaque officier, sous-officier et soldat répétèrent fortement et religieusement: «Je le jure!»

En 1857, toute la Suisse se leva lors du conflit de Neuchâtel, le prince de Neuchâtel qui était en même temps roi de Prusse, ayant pris une

attitude menaçante vis-à-vis de notre pays, à la suite de la révolution neuchâteloise. Les soldats payernois durent rejoindre leur contingent. C'était en plein hiver, début janvier. La Municipalité accorda à chaque militaire une somme de 5 francs au moment du départ et 3 francs après 10 jours de service, plus une gratification de 30 centimes par jour pendant toute la durée de la campagne.

Un comité de bienfaisance et un comité de dames se formèrent pour «parer à tous les besoins qui se feront sentir par suite de l'entrée en campagne de l'armée fédérale», relève l'archiviste. Des dames étaient chargées par la Municipalité de réunir les objets d'habillement, tels que chaussons, gilets de flanelle, etc., pour les militaires pauvres. La Société des tireurs à la cible donnait 5 francs à chacun de ses membres mobilisés et 100 francs par mois à un comité de bienfaisance, et supprimait le Tirage de 1857. Le citoyen H. Muller annonçait qu'il se ferait un plaisir d'enseigner gratuitement l'escrime aux soldats en partance.

La société de tir du Guillaume-Tell, à Verschez-Perrin, décidait que ses membres qui ne faisaient pas partie du contingent se constitueraient en corps de volontaires pour concourir, en cas d'urgence, à la défense de la patrie.

La campagne du Rhin fut rapidement terminée, le conflit, devant la ferme attitude de la Suisse, s'étant réglé par voie diplomatique. Le 7 février au soir, revenant de la frontière, arrivait à Payerne le bataillon genevois. «Tous les hommes, relevait le journal Le Démocrate, étaient parfaitement gais et bien portants, malgré les fatigues d'une longue étape de 8 lieues environ. Nos Genevois, passablement rassasiés de la piquette qui leur était servie sur les bords du Rhin, se sont amplement dédommagés avec le petit blanc de Lavaux, dont les caves de Payerne sont si bien garnies. Toutefois, hâtons-nous de le dire, la discipline et le bon ordre n'en ont nullement souffert, n'envisageant pas comme un fait d'indiscipline la petite scène comique qui s'est passée dans la pinte communale au moment de la ronde (ndlr: le chroniqueur ne détaille malheureusement pas cette scène). Le départ du bataillon a eu lieu le lendemain et nous avons alors pu admirer la belle prestance des hommes qui le composent. Malgré les petits coups qui s'étaient bus la veille, pas un traînard ne s'est fait remarquer. Ces militaires ont emporté l'estime des Payernois», relatait le journal radical. Rémy Gilliland

En marge de...

La base aérienne de Payerne fête cette année ses 100 ans. L'occasion de revenir par le texte et l'image sur la vie militaire payernoise, fort riche au cours des siècles passés, avant l'arrivée des jets.

Rétrospective de mise à disposition par le journal La Broye et son rédacteur en chef, Rémy Gilliland. Merci à eux



Chargement du matériel par les militaires à la gare marchandises de Payerne, en 1890. A l'arrière-plan, la colline de la Riollaz, bien nue à cette époque.

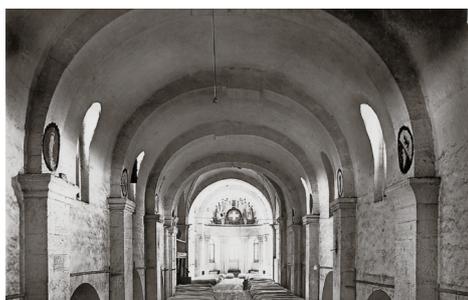


Nous sommes en 1903, l'armée, toujours à cheval, manœuvre dans la Broye sous l'ancien pont de ville. Un nombreux public est là pour suivre ces évolutions.

Les pioupious à Payerne

L'abbatiale convertie en caserne

Avant de devenir une vraie place d'armes avec des casernes dignes de ce nom, Payerne a logé ses soldats dans sa vénérable abbatiale. L'édifice religieux avait subi d'importantes transformations. Moines et religion n'étaient plus qu'un lointain souvenir.



L'abbatiale au temps où elle était caserne. On voit ici les paillasses au dernier étage, avec sur les côtés de la nef des blasons et dans le chœur une belle panoplie d'étendards. Photos collection Stégigraphic Payerne

L'année 1862 souleva un grand espoir à Payerne, celui de devenir place d'armes fédérale. Le 17 février, les conseillers d'Etat Cérésolle et Rogivue furent délégués auprès de l'autorité locale et visitèrent les terrains propices à l'établissement d'une place pour l'artillerie et les carabiniers. Un banquet fut offert par la Municipalité à ces messieurs et «l'accord le plus touchant» ne cessa de régner entre les convives, expliquait l'archiviste Albert Burmeister.

Tout d'abord on convertit l'abbatiale en caserne; on blanchit les étages supérieurs; on peignit au haut des colonnes de beaux écussons des cantons et dans le chœur une grandiose panoplie d'étendards. On transforma la chapelle Bonivard en cuisine, dans l'abside voisine on établit des locaux pour les sous-officiers, etc. Le Conseil communal offrit à l'Etat le casernement de 1200 hommes et un champ de manœuvres. Mais la commune de Lausanne vota un subside de 120 000 francs pour la construction de casernes à la Pontaise. Le Grand Conseil lui donna la préférence.

En attendant mieux, les Payernois inaugurèrent les casernes de l'abbatiale par le cours du bataillon fédéral 26. Payerne prendra sa «vengeance» bien plus tard sur les Lausannois en accueillant le centre de recrutement, rapatrié de la Pontaise à Payerne en 2019... Et la place d'armes accueillera un arsenal, des troupes d'aviation, de défense contre avions et bien d'autres pioupious.

Crosses et baïonnettes en échange de la mitre et du ciboire

Mais revenons à notre bataillon fédéral 26. Pour la première fois, celui-ci fit retentir les voûtes sonores du vieux couvent du bruit des crosses et des baïonnettes en échange de la mitre et du ciboire. C'est au son d'une brillante fanfare que les Confédérés de Moudon, d'Aigle et de Vevey prirent possession de cet antique lieu de prières et de dévotion.

Quand le bataillon quitta Payerne le 3 juin 1862, un banquet d'adieu fut offert aux officiers avec partie de cave à Payerne et Corcelles. La municipalité fit distribuer du vin aux soldats sur la place de la caserne, mais «au moment où les danses et les chaînes étaient organisées autour des tables, la générale a battu et en un instant, adieu gaieté, bonne table et bon vin», relatait le chroniqueur.

Ce cours de répétition inspira au lieutenant Auguste Vodoz, de Vevey, Une étincelle à Payerne, chanson dédiée à la population du lieu en remerciements de son accueil. Les paroles revendiquent le bon vin, le joli pays, ses plaisirs et sa bonne chère... Avec un refrain qui résonne comme une ode à la

fraternité, la liberté... «Eh les citoyens de Payerne! Vous souvient-il, en arrivant dans cette vieille et bonne ville, comme le monde était content, chacun, chacun, surtout les filles.»

Une abbatiale pas si accueillante que ça

Si le gazetier estimait que les casernes étaient «spacieuses, saines et bien situées», ce n'était pas le cas du Dr Warnery qui écrivait: «Chacun a pu, en entrant dans les greniers, se convaincre du froid et de la crudité de ces locaux. Est-ce bien un pareil bâtiment que l'édilité payernoise doit offrir pour servir de caserne à une troupe rentrant en été du champ de manœuvres en état complet de transpiration?»

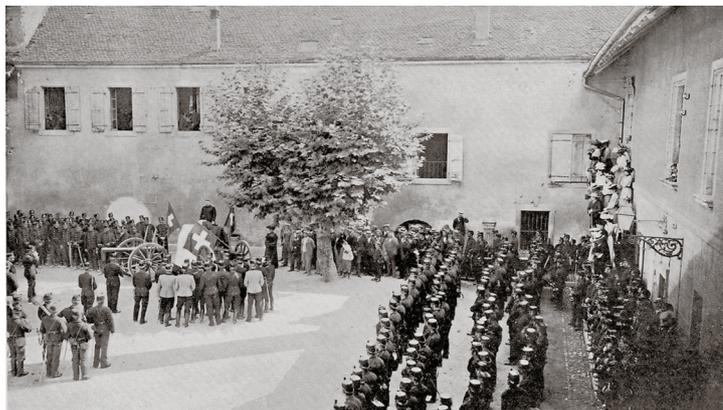
Des rapports établis par des médecins militaires n'étaient guère favorables à cette caserne quelque peu spéciale. Sentant le vent du boulet, une délégation de la municipalité se rendit à Berne où le chef du Département militaire fédéral affirma que les casernes des Cochons rouges étaient fort belles. Mais certaines influences s'agitaient pour évincer Payerne comme place d'armes, au profit d'autres localités. Effectivement, Lausanne supplanta Payerne, pour un moment. Le rôle militaire de Payerne ne devait cependant pas disparaître. L'abbatiale servit dès lors souvent pour des cantonnements militaires plus limités.

Les débuts d'une vraie place d'armes

L'artillerie de position vint dès 1892 exécuter ses cours de répétition avec de lourdes pièces de 12 qui tiraient de la Râpe sur des cibles placées à... Corcelles. A une demande de la municipalité, le Conseil fédéral répondit qu'il n'était pas question de créer une place d'artillerie à Payerne.

En revanche, la commune reçut en 1878, par convention, l'installation d'un dépôt de matériel de guerre. Ce bâtiment, construit aux Rammes, fut incorporé ensuite dans l'usine Nestlé. Un autre dépôt fut alors construit au Carroz-à-Bossy, puis abandonné pour les arsenaux construits par la commune à la place d'armes dès 1897, puis rachetés en 1905 par la Confédération.

Rémy Gilliard



Culte militaire du 6 septembre 1903 dans la cour du Château, avec le 9e Régiment d'artillerie de campagne. On peut y voir les dames en grandes tenues sur les escaliers du collège. L'endroit a bien changé.



Les dragons en parade sur la place du Tribunal, devant l'abbatiale, en 1928. Celle-ci servait encore de cantonnement occasionnel, on y voit les fenêtres dans le mur du chœur.

Les pioupious à Payerne

Une Légion en déroute, bien accueillie

Il y a 150 ans, presque jour pour jour, l'armée du général Bourbaki, acculée à la frontière, demandait son internement en Suisse. De nombreux soldats ont séjourné à Payerne pour se refaire une santé, tandis que d'autres y ont laissé leur vie. Retour sur ces faits historiques.



Cette image est datée de 1908, nous n'avons pas d'archives de l'accueil des internés de 1871. Par contre, on peut y voir les vestiges de leur passage avec les inscriptions exotiques sur cette grange payernoise.

Photos collection Stégigraphic Payerne



Le général français Charles Denis Sauter Bourbaki (1816-1897).

Un événement mondial marqua la vie des Payernois: la guerre franco-allemande de 1870-71. Elle a laissé des souvenirs selon les livres d'histoire locale. L'armée du général Bourbaki, acculée à notre frontière par les Allemands, demanda son internement en Suisse. Dans cet hiver très rude, nos soldats gardaient la frontière du Jura. On leur envoyait de menus cadeaux; la Société de jeunesse avait donné une représentation théâtrale dont le bénéfice de 60 francs avait été envoyé au caporal François Bossy, pour ses camarades payernois.

Les souvenirs du conseiller fédéral corçallin

Le 4 février 1871, un fort contingent d'internés français arrivait à Payerne dans un état lamentable. Le Corçallin Ernest Chuard, futur conseiller fédéral, alors élève du collège, assista à l'entrée des premiers détachements des cavaliers, gendarmes et cuirassiers. Ils faisaient encore figure sur leurs chevaux minables, affamés, la plupart avec des blessures de selle ou autres, suivait le cortège encore plus lamentable des «moblots» (soldats) répondant par un pauvre sourire à l'empressement de la foule. Un quart de siècle plus tard, Ernest Chuard écrivait dans le Journal de Payerne qu'il avait assisté, comme délégué, à un congrès international à Paris. Au cours d'une réception par le ministre du commerce Cochery, celui-ci lui demanda s'il était Vaudois: «A ma réponse, son visage s'épanouit. Comment de Payerne! Mais je connais les Payernois; j'y ai passé en 1871 d'heureuses semaines comme lieutenant de mobiles, interné de l'armée Bourbaki.» Cochery parla de Payerne au conseiller

fédéral en demandant des nouvelles de ses connaissances, pour la plupart disparues. Il évoqua l'excellente charcuterie qu'il avait appréciée en connaisseur. «Je leur ai cependant appris quelque chose, aux Payernois: je leur ai appris à manger du cresson avec leur saucisson. Il y en avait en abondance dans les ruisseaux et personne ne songeait à en cueillir!»

De 3000 hommes à son départ de Lyon, l'effectif de la Légion s'était réduit à 625 internés à Payerne. Tous n'étaient pas logés à la caserne (abbatiale). En dehors de ceux restés à l'infirmerie, un certain nombre, les plus fatigués, ayant besoin d'un repos absolu, avaient été accueillis chez les habitants qui, «avec une admirable sollicitude, leur prodiguaient les soins maternels qu'ils eussent donnés à leurs propres enfants», écrivait l'archiviste Albert Burmeister.

Les soldats qui étaient en meilleure santé, et qui avaient un peu d'argent, amélioraient

leur ordinaire. Les sous-officiers, groupés, vivaient assez bien dans les restaurants de la ville. Les distractions étaient rares pour ces hommes inoccupés. Le jeu de quilles ne passionnait guère ces Lyonnais qui préféraient les boules, leur jeu favori qu'ils pratiquent le long de la Promenade. Et les habitants y ont aussi pris de l'intérêt. Tous les soirs, la retraite était sonnée par les clairons de la garnison suisse, auxquels se joignait un clairon français.

Un monument à leur mémoire

D'autres détachements de l'Armée de l'Est étaient aussi internés à Payerne. Parmi eux se trouvaient des tirailleurs algériens, que la rigueur de l'hiver avait fortement éprouvés, et dont plusieurs étaient moribonds à l'infirmerie. «Pour eux, comme pour les nombreux malades de la légion, la population de Payerne se montrait admirable de commisération et d'attentions généreuses.»

Beaucoup de ces malheureux succombaient. Chaque jour, un détachement accompagnait quelques camarades au champ du repos, avec l'unique clairon français en tête. A l'ancien cimetière, un obélisque marqua la place où sont ensevelis 43 légionnaires. Ce monument a été transféré à l'actuel cimetière de St-Jacques. Après 35 jours d'internement, la 1^{re} Légion quitta Payerne le 10 mars.

A ces faits historiques, ajoutons que 12 000 hommes au moins de l'armée de Bourbaki traversèrent Payerne en ces tristes jours de février 1871. «C'était un tableau poignant que celui de ces troupes harassées, affamées, couvertes d'uniformes en lambeaux et manquant de chaussures. Tout ce monde bivouaquait dans les rues où des tables chargées de vivres et des braseros soulageaient ces pauvres gens.»

Un comité de secours composé d'Auguste Tavel, Paul Vulliémoz, Léo Mestral, Louis Rapin-Jomini, Paul Givel, Philippe de Dompierre et Charles Muller-Boch veillait à ce que ces pauvres combattants ne manquent de rien. Toutes les localités voisines eurent leur part de réfugiés, et toutes rivalisèrent de dévouement pour bander tant de plaies saignantes. Les vivres étaient surtout devenus rares. La commune de Trey envoya de nuit, à Payerne, tout un char de pain.

Rémy Gilliland



Au cimetière de Payerne, un obélisque rend hommage aux 43 légionnaires qui ont péri durant leur internement dans la ville.

Photo Rémy Gilliland



Image d'un soldat français accueilli par l'armée suisse. Ce fut la première grande action humanitaire de la Croix-Rouge.

Photo DR

Les pioupious à Payerne

Dans le sillage des aviateurs

Le dernier chapitre lié à nos «pioupious» nous emmène sur les terrains d'aviation. Tout d'abord sur la place d'armes (actuelle caserne DCA) puis sur la piste actuelle, dont les terres ont été cédées par Payerne en 1933.



La halle 1 de l'aérodrome en 1935 flambant neuve, avec une armada d'appareils d'un autre temps, des Fokker et Dewoitine D.27. Les Forces aériennes comprenaient alors des centaines d'avions en tout genre.

Au début du siècle dernier, les autorités payernoises rongeaient leur frein dans l'attente de devenir une vraie place d'armes. La ville n'avait pu être place fédérale d'infanterie et d'artillerie. Mais elle eut le privilège d'être choisie comme place des troupes d'aviation et de défense contre avions (DCA) dès 1921. En effet, la Broye a joué son rôle de pionnière dans le monde de l'aviation suisse. En automne 1910, l'audacieux Failloubaz, d'Avenches, réussit le premier vol en Suisse de ville à ville, Avenches-Payerne. Sur un appareil Blériot, ce vrai casse-cou avait accompli cet exploit à 60 km/h en 9 minutes.

Premiers battements d'ailes Les balbutiements de l'aviation payernoise sont un peu à l'image du célèbre film Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines, dès lors qu'on évoque le premier grand meeting d'aviation à la place d'armes, sur l'emplacement de la caserne DCA, à la route de Grandcour. C'était le 22 octobre 1910 et cette rencontre aérienne avait lamentablement échoué, les aviateurs amateurs n'ayant pu décoller, pour on ne sait quelle raison. Le colonel Ian Logan n'était pas encore né, lui qui fut à l'origine des succès futurs d'Air04 (275 000 spectateurs) et Air14 (400 000).

Mais il s'agissait des débuts de l'aviation qui allait prendre très rapidement un incroyable essor dans le monde et en Suisse. On fait un petit bon dans le futur: la fête d'aviation du 2 septembre 1923 sur les terrains de l'Estivage fut une réussite complète et attira l'attention des autorités militaires sur ces faucheurs de marguerites. En 1929, la place d'aviation actuelle, qui n'avait que deux hangars en bois, commença à être utilisée pour des cours d'aviation militaire. Le capitaine instructeur Magron y développa les tirs sur le lac.

Payerne cède ses terres

Le 25 mars 1933, un contrat était signé avec la commune de Payerne qui cédait gratuitement le champ d'aviation, au total 35 hectares, et un peu plus d'un hectare pour une caserne à la place d'armes. La commune prenait à sa charge les travaux de nivellement,



La première caserne de la place d'armes (DCA) est achevée en 1938 (ici photo 1940). La route de Grandcour n'est pas encore goudronnée. A gauche, l'Arsenal fédéral.

de drainage et d'adduction d'eau. Payerne faisait ainsi un sacrifice de 250 000 francs en échange des avantages économiques que devait lui procurer une place d'armes. Certains agriculteurs payernois et des environs n'étaient pas enchantés de cette perte de bonnes terres au profit de l'armée, surtout que les pilotes étaient un peu vus comme des enfants gâtés.

Les Chambres fédérales votèrent en avril 1936 un crédit de 750 000 francs pour la construction d'une caserne de 310 lits. La première école de recrues y entra en janvier 1938. Par la suite, la commune vendit ou loua à la Confédération de nouveaux terrains, dont la Ferme des Marais. Des grandes halles furent construites, une nouvelle caserne fut érigée en 1941 pour les troupes d'aviation cette fois-ci. La première caserne étant dédiée aux troupes de DCA. Le Foyer du Travailleur, installé alors sur la place de la Concorde pendant quelques années, fut transporté à proximité de cette caserne en février 1938, sous le nom de Maison du Soldat Reine Berthe. Le Département social des Unions chrétiennes fit construire en 1941 à l'entrée de la caserne d'aviation, la coquette Maison du Soldat Général Dufour. Nous avons ici les fondations de l'actuelle base aérienne, mais aussi de l'Arsenal fédéral qui s'est passablement développé au cours du siècle dernier.

Développement constant

Nous ne sommes pas là pour refaire l'histoire de l'aviation militaire suisse qui a connu un essor continu passant des Morane à hélice aux premiers jets que furent les Vampire, puis les Venom, Hunter, les mythiques Mirage, Tiger et enfin les F/A-18. Le peuple a donné son aval en septembre dernier, à un litre de kérosène près, à l'acquisition de nouveaux avions de combat. Nul ne sait encore si le ciel broyard vibrera aux décibels des Super Hornet, Eurofighter, F-35 ou Rafale... Mystère!

Quoi qu'il en soit, la Base aérienne de Payerne a continuellement grandi pour devenir la principale base des Forces aériennes suisses. Au passage, la police aérienne 24 h sur 24 n'est pas étrangère à



23 octobre 1910, premier meeting aérien payernois sur la route de Neuchâtel. On y voit les avions de Failloubaz, Cailler et Grandjean. Mais cette rencontre d'aviateurs avait suscité l'ire des foules.

Photo collection Michel Perrin



Durant la Seconde Guerre mondiale en 1944, des forteresses volantes américaines B17 sont contraintes d'atterrir à Payerne. Ce qui suscita l'intérêt de la population. Photos collection Stégigraphic Payerne



La Maison du Soldat en 1939, à l'angle de la route de Neuchâtel et de la rue des Grandes-Rayes.

ce développement. Les investissements réalisés ces dernières années sont assez colossaux. Ce sont 353 millions qui ont été ou qui vont être consentis entre les halles 4, 2 et 3, le centre Phenix dédié aux sapeurs-pompiers d'aviation, le complexe de gestion de la base logistique, l'entretien des pistes, puis la halle 5, pour faire court.

La superficie occupée par l'aérodrome et la place d'armes représente environ 320 hectares, dont 150 sur territoire vaudois et 170 sur le canton de Fribourg.

Aujourd'hui, près de 600 personnes sont liées de près à l'engagement et à l'instruction des Forces aériennes sur la base et la place d'armes de Payerne.

Rémy Gilliland

Soldes

Adaptées ?

Le Conseil national a adopté lundi 7 juin 2021, une proposition qui vise à adapter la solde de l'armée suisse au coût de la vie. Les montants n'ont pas bougé depuis 1987. En fonction du grade, elle s'élève à 4 CHF. Pour le simple soldat jusqu'à 18 CHF pour un major. La cheffe du DDPS estime que ce projet entraînerait une dépense de 15 millions de francs par an, même si la solde n'augmenterait que de 2,25 CHF par jour. La conseillère fédérale Viola Amherd, n'est pas favorable à cette hausse.

L'orientation de l'armée à long terme

Le Conseil fédéral renforce l'implication du Parlement

À l'avenir, le Parlement jouera un rôle plus important dans l'orientation de l'armée à long terme, tandis que le Conseil fédéral assumera la responsabilité de la réalisation des différentes acquisitions dans le cadre du développement des forces armées décidé par le Parlement. Ces changements dans la procédure d'achat du matériel d'armement ont été entérinés par le Conseil fédéral lors de sa séance du 4 juin 2021. À compter de 2024, le Parlement recevra une fois par législature un message sur l'armée décrivant les capacités militaires nécessaires et détaillant les dépenses d'investissement à un horizon de douze ans.

L'analyse mandatée par la conseillère fédérale Viola Amherd à l'entreprise Deloitte SA montre en effet que les processus d'acquisition d'armement fonctionnent bien dans l'ensemble, mais qu'ils peuvent encore gagner en efficacité, notamment au niveau des délais, de la qualité et des coûts. Le risque existe que le matériel d'armement soit déjà dépassé lors de son introduction au sein de la troupe, en particulier s'il est doté de nombreux composants informatiques. L'une des recommandations principales de l'analyse Deloitte, présentée en juin 2020, suggère de renforcer le rôle du Parlement dans l'orientation fondamentale de l'armée et de ses capacités. Il est désormais prévu de mener un dialogue sur les capacités pour

permettre d'impliquer davantage le Parlement dans l'orientation stratégique de l'armée.

Dialogue sur l'orientation de l'armée à long terme, une fois par législature

Dès 2024, puis une fois par législature, le Conseil fédéral soumettra au Parlement un nouveau type de message sur l'armée afin de mettre en œuvre cette recommandation. Premièrement, ce message présentera les chiffres clés relatifs à l'orientation de l'armée et à ses capacités à un horizon de douze ans, avec pour base le rapport sur la politique de sécurité du Conseil fédéral. Dans ce contexte, il indiquera également les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation liées

aux diverses capacités. Deuxièmement, il comprendra le plafond des dépenses de l'armée pour la nouvelle législature et, enfin, il demandera pour quatre ans les crédits d'engagement destinés au matériel de l'armée. Il s'agit par là de couvrir les coûts des projets, du renouvellement des moyens d'exploitation et des munitions, avec l'avantage de pouvoir réagir plus vite aux évolutions technologiques sur le marché.

Les crédits d'engagement pour le matériel d'armement et les biens immobiliers, en revanche, continueront d'être demandés sur une base annuelle. Afin de pouvoir mieux prendre en compte l'évolution technologique, le Parlement n'approuvera plus par exemple un nombre défini de véhicules pour le transport des troupes, mais un crédit d'engagement maximum pour une catégorie de véhicules avec une fourchette pour le nombre d'unités à acquérir.

Le Conseil fédéral part du principe que ces mesures serviront à accélérer les cycles d'acquisition en pouvant réagir plus rapidement aux évolutions technologiques pour mieux profiter de toute adaptation favorable des prix ou des capacités de production dans l'industrie.

Mise en œuvre d'autres recommandations au sein du DDPS

Le DDPS s'est également attelé à la mise en œuvre des autres recommandations formulées dans l'analyse Deloitte. Il s'agit notamment d'améliorer le pilotage des processus d'acquisition entre le Groupement Défense et armasuisse par rapport à la coordination telle qu'elle est assurée actuellement.

Des gestions de crise parfois (souvent) difficiles?

S'y préparer, un devoir de gouvernance

«Une gestion de crise qui vacille»... «notre gestion des risques et des crises (...) n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même». Ces propos du Président de la Société Suisse des Officiers dans les colonnes de notre magazine (*) interpellent. Le Colonel EMG Stefan Holenstein met, pourtant, le doigt sur une réalité: l'actuelle tragique pandémie de la Covid-19 (mais d'autres situations aussi) démontre une faiblesse au cœur des organes de conduite du pays, de l'administration comme des entreprises: la gestion de crise n'est plus maîtrisée!

Aujourd'hui, tout est devenu plus rapide, plus déstabilisant: les stratégies autour de la sécurité, de la mesure des risques ou encore de la gestion de crise n'échappent pas à cette évolution. Elles doivent être abordées de manière transverse et interdisciplinaire. Face aux incertitudes géopolitiques, économiques, face aux cybermenaces, aux troubles psycho-sociaux ou au terrorisme, les compétences métiers pour y répondre ne sont pas données. Alors quelle formation? Dans cet esprit et consciente des enjeux, l'Académie de police de Savatan en parte-

nariat avec la HEIG-VD ont mis sur pied, il y a plusieurs années déjà, un CAS «Gestion stratégique de la sécurité/sûreté en entreprise». Devant le succès de cette formation postgraduée en cours d'emploi, les deux institutions ont renforcé le système et proposent deux CAS, couronnés d'un DAS. Le premier CAS «Sécurité/sûreté en entreprise: vers une stratégie prospective», permet d'acquérir une démarche de gouvernance. Le second, «Résilience de l'entreprise et gestion de crise», permet d'acquérir une méthodologie de gestion des risques,

des crises et de la continuité des activités. La réussite des deux CAS ouvre la voie à un DAS, «Stratégie de la sécurité/sûreté et gestion de crise».

Membre de la direction d'une entreprise, cadre supérieur de la fonction publique, officier sécurité au sein d'une ONG ou chargé de communication de crise, de la qualité, de la compliance, la palette du public cible est large. Les apprenants bénéficieront d'un enseignement pragmatique, mêlant acquisitions théoriques et mises en situation pratiques, donné par des personnalités de premier plan au bénéfice d'une solide expérience du terrain. Une formation qui incite à réfléchir, à anticiper, à renforcer sa résilience face à l'incertitude. Une formation en réponse directe aux propos - inquiétants - mais si vrais du Colonel EMG Holenstein.

Jean-Luc Piller

(*) **Nam** no 03-04, avril 2021, Editorial en page 3

Renseignements et inscriptions: HEIG-VD Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, Centre Formation Continue HEIG-VD, Secrétariat du CAS SECURITE, Centre St-Roch, Avenue des Sports 20, CP, 1401 Yverdon-les-Bains, 024 557 61 96 \ formationcontinue@heig-vd.ch, www.postformation.ch, www.cas-securite.ch

Académie de police de Savatan, case postale 212, 1890 Saint-Maurice, 058 466 96 96 \ silvia.pache@vd.ch, www.academie-de-police.ch

Programme d'armement

Plus de deux milliards iront à l'armée en 2021

Pas moins de 2,3 milliards devraient être investis cette année dans l'armée. Le National a approuvé le 8 juin dernier, les crédits proposés par le Conseil fédéral. Le dossier passe au Conseil des États.



L'armée doit continuer de se développer pour faire face aux menaces et dangers existants et à venir. «Elle a été prête face aux conséquences du Covid-19 parce qu'elle a su maintenir les compétences nécessaires», a déclaré Jean-Luc Addor au nom de la commission. Sur la photo, le véhicule des sapeurs de chars.

Cette somme est en baisse par rapport à 2020, le Conseil fédéral avait alors demandé 2,7 milliards. Il prévoit cette année des crédits d'engagement à hauteur de 2,3 milliards de francs destinés au programme d'armement (854 millions), à l'acquisition de matériel de l'armée (772 millions) et au programme immobilier du Département de la défense (628 millions).

L'armée doit continuer de se développer pour faire face aux menaces et dangers existants et à venir. «Elle a été prête face aux conséquences du Covid-19 parce qu'elle a su maintenir les compétences nécessaires», a déclaré Jean-Luc Addor au nom de la commission. «Il faut continuer sur cette voie.»

Les investissements prévus doivent permettre d'améliorer la sécurité de la Suisse et dans le même temps réduire l'impact de l'armée sur l'environnement, a ajouté la ministre de la défense Viola Amherd. L'armée s'est fixé une baisse de 40% de ses émissions de CO₂ d'ici à 2030 par rapport à 2001.

Les Verts y ont eu vu une tentative de «greenwashing». L'armée fait partie des plus gros émetteurs de CO₂ dans l'administration fédérale, a déclaré Léonore Porchet (Verts/VD).

Nouveaux sapeurs de chars

Dans le détail, le programme vise notamment à développer les systèmes de communication. Ils seront ainsi mieux protégés contre les cyberattaques, qui constituent l'une des menaces de plus en plus réelles, a expliqué Viola Amherd.

Une enveloppe de 178 millions de francs doit permettre de développer le Réseau de conduite suisse. Des sites, importants pour les engagements, mais pas raccordés au réseau, y seront intégrés. L'équipement des centres de calcul doit être renouvelé (79

millions) et les infrastructures de commandement des Forces aériennes doivent être renouvelées et adaptées (66 millions).

Une large majorité des députés a reconnu la nécessité de ces modernisations.

L'opposition était en revanche forte sur l'acquisition, à hauteur de 360 millions, de 60 véhicules des sapeurs de chars. «Les véhicules actuels sont utilisés depuis 1963. Il est grand temps de les remplacer», a précisé Alois Gmür (Centre/SZ). La mobilité des forces terrestres, les interventions et la formation seraient ainsi optimisées.

La gauche considère elle que ces véhicules ne correspondent pas aux menaces actuelles. «Un rapport montre que le risque d'un conflit armé est peu probable», a détaillé Léonore Porchet (Verts/VD). Ces millions devraient être investis là où les dangers sont réels, a-t-elle plaidé en vain.

E-LEARNING

L'Armée suisse corrige une faille de sécurité

Une faille de sécurité a été découverte et corrigée dans la plateforme d'apprentissage de l'Armée suisse. Elle donnait accès à des adresses électroniques et des numéros personnels des utilisateurs.

L'Armée suisse a identifié une faille de sécurité dans le Learning Management System (LMS). Celle-ci a été immédiatement corrigée avec l'aide de l'éditeur de la plateforme d'apprentissage.

La faille avait été signalée par un utilisateur fin février. Il avait trouvé le moyen d'accéder à des données d'autres utilisatrices et utilisateurs enregistrés sur la plateforme LMS comme des adresses électroniques et des

numéros personnels. Une minorité voulait réduire ce crédit d'un tiers, une autre le supprimer complètement. Les députés ont rejeté les deux propositions. Au final, ils ont accepté par 124 voix contre 58 le programme d'armement du Conseil fédéral.

Soutenir les sociétés de tirs

Les camps rose-vert et bourgeois se sont également affrontés sur l'enveloppe prévue pour l'acquisition de matériel de l'armée.

La gauche souhaitait réduire de quelques millions de francs les montants prévus pour l'équipement personnel et le matériel à renouveler (450 millions) ainsi que pour les munitions d'instruction et leur gestion (172 millions). Ces derniers fonds reviennent à subventionner les sociétés de tirs, selon Priska Seiler Graf (PS/ZH).

Au contraire, de tels investissements sont nécessaires pour permettre des conditions d'entraînement optimales et donc éviter des accidents, a jugé Thomas Hurter (UDC/SH). Les députés ont suivi le Conseil fédéral et, par 123 voix contre 56, validé tel quel le projet sur l'acquisition de matériel de l'armée.

Des investissements plus verts

Ils ont également, par 150 voix contre 33, validé le programme immobilier du Département de la défense. De gros effets pour limiter l'impact de l'armée sur l'environnement pourront être déployés dans ce domaine, a précisé Viola Amherd.

Le programme prévoit par exemple d'installer des panneaux photovoltaïques sur une surface totale de 18'000 m², répartis sur 13 sites. Il prévoit aussi de poursuivre le développement et la densification des places d'armes de Frauenfeld (69 millions) et de Drogens (45 millions).

Des fonds sont aussi prévus pour l'assainissement du centre d'instruction de l'Office fédéral de la protection de la population à Schwarzenburg (34 millions).

La gauche voulait investir davantage dans ces projets afin de les rendre compatibles avec les labels Minergie. La majorité a elle jugé qu'une telle mesure n'est pas adaptée aux spécificités des bâtiments concernés.

numéros personnels.

Après avoir corrigé la faille, la société editrice a procédé à une évaluation des accès au système. Il en ressort qu'aucune personne non autorisée n'a pu avoir accès aux données d'autres utilisatrices et utilisateurs. Des tests de sécurité seront effectués régulièrement, afin de garantir la sécurité du système LMS à l'avenir.

20 Minuten Agency

Les vieux bunkers de l'armée suisse

Pourquoi le DDPS ne les vend pas à des particuliers?

L'armée veut se débarrasser de ses bunkers désaffectés. Les lance-mines de forteresse autrefois secrets sont également à vendre. Mais ces occasions s'offrent rarement aux particuliers amateurs de bunkers

Martin aime faire du jogging et boire du vin, raconte le centre de compétence immobilière du DDPS dans une vidéo postée sur YouTube. Lorsqu'il court dans les bois, il passe souvent devant un bunker militaire désaffecté - un bunker qu'il souhaite acheter pour y stocker son vin. Mais les choses ne sont pas aussi simples, malgré la volonté du DDPS de se débarrasser de ses installations inutilisées - ce qu'il fait justement. Au cours des 30 dernières années, le DDPS a vendu environ 2000 bunkers, selon des recherches effectuées par le «*Neue Zürcher Zeitung*». Rien qu'en 2019, 180 bâtiments de défense auraient changé de propriétaire. Ces installations sont notamment prisées des entreprises qui y construisent des centres de stockage de données. Le DDPS prévoirait également de construire deux installations dans d'anciens bunkers pour accroître «la sécurité des données et des applications».

Des acquisitions privées presque impossibles

Toutefois, l'occasion d'acheter ces anciennes installations militaires se présente rarement aux particuliers. Cela s'explique par la réglementation en matière de zones à bâtir. «Vu leur utilisation antérieure, la majeure partie des anciens immeubles militaires ne se trouvent pas dans une zone d'habitation, artisanale ou industrielle (zone à bâtir)», détaille armasuisse.

Cette affectation ou l'obtention d'une autorisation exceptionnelle en vertu de la loi sur l'aménagement du territoire (art. 24 LAT) sont cependant obligatoires pour une utilisation subséquente civile.

Bien que la Suisse soit pratiquement truffée de bunkers et autres installations souterraines, les anciens bunkers ne peuvent éventuellement être achetés que par les municipalités, les cantons ou les associations d'histoire militaire dans la plupart des cas.

La même réglementation s'applique aux lance-mines de forteresse autrefois secrets. Pour environ un milliard de francs suisses, l'armée en a construit 112 exemplaires entre les années 1970 et 2003 dans des bunkers secrets, érigeant ainsi «un véritable barrage de feu sur une grande partie des frontières suisses», comme l'a écrit par le passé la «*NZZ*».

Un morceau de l'histoire de l'armée suisse

Mais comme le Conseil national et le Conseil des États ont décidé en 2018 de mettre hors service le système de canons, la Confédéra-



tion souhaite désormais se débarrasser des installations. Rien que dans le canton de Zurich, dix forteresses désaffectées étaient en vente cet été, rapporte le *Tages-Anzeiger*. Mais ces installations ne peuvent pas non plus être transformées en caves à vin par Martin, le joggeur de la vidéo d'armasuisse. Elles sont proposées aux cantons, aux communes ou éventuellement aux associations qui s'intéressent aux forteresses - à «un prix modéré», comme l'assure au *Tages-Anzeiger* le porte-parole d'armasuisse, Kaj-Gunnar Sievert.

Permis de port d'armes pour les armuriers suisses

La vie d'abord !

La recrudescence de cambriolages chez des armuriers suisses ne surprend pas PROTELL. Depuis des années, nous nous battons pour la sécurité des citoyennes et citoyens de notre pays. De là notre résistance au désarmement du peuple et au durcissement injustifié de notre droit sur les armes. Cela vaut aussi pour le commerce professionnel des armes.

Qu'ils viennent de Lyon ou d'Europe de l'Est, les criminels deviennent de plus en plus impitoyables et agissent sans égards pour la vie humaine, comme à Wallbach AG. Un récent reportage de la SRF évoquant une razzia de bandits français en Suisse est éloquent à ce sujet: <https://www.srf.ch/play/tv/rundschau/video/raubue-berfuelle-corona-selbsttests-burma?urn=urn:srf:video:7075afd6-cfa4-4a53-b545-7c84f8c1e385>

Voilà qui donne à ce problème une dimension nouvelle et inquiétante. Il est urgent d'agir. Mais rien ne se passe.

Délaissés par la politique, les commerçants concernés ne comprennent pas pourquoi on ne les autorise pas à porter une arme dans leur magasin. Car enfin, y a-t-il plus crédible

Il existe un intérêt certain, indique le journal: la commune zurichoise de Buch am Irchel souhaiterait par exemple acquérir une des installations. Une association d'histoire militaire disposant du savoir-faire qui s'impose pourrait assurer l'entretien nécessaire pour rendre accessible au public un morceau de l'histoire de l'armée suisse: «C'est bien plus qu'un simple canon, c'est une petite forteresse», explique le maire de Buch am Irchel, Hansruedi Mosch.

Un entretien coûteux

La Confédération trouve certainement son intérêt dans l'idée de se débarrasser de ses installations militaires désaffectées. Leur entretien ou leur démantèlement sont coûteux. Le coût pour une installation désaffectée de grande taille représente «un montant à six chiffres», a indiqué armasuisse à la *Neue Zürcher Zeitung*. Pour les petites installations, le prix se situerait entre quelques centaines de francs et 10 000 francs.

Avec 1500 bâtiments de défense qui doivent être mis hors service dans les prochaines années, même les factures moindres représentent une somme considérable. Et comme environ 95% de ces sites se trouvent en dehors des zones à bâtir, il sera difficile de leur trouver un acheteur. Ou d'avoir le droit d'en trouver un.

Toujours est-il que pour Martin, le joggeur amateur de vin, il reste le portail immobilier d'armasuisse. Peut-être trouvera-t-il sa cave à vin construite par le DDPS parmi les 20 biens faisant l'objet d'annonces publiques chaque année. Mais pour l'instant, ses chances de succès sont faibles: sur le site web, fin juillet 2020, on ne trouvait qu'un seul bien - un ancien entrepôt disposant d'un raccordement ferroviaire.

comme « besoin » que la protection de sa propre vie contre un danger aussi concret? La politique suisse d'octroi des permis de port d'armes, excessivement restrictive, est dépassée. Il faut en finir avec les tracasseries administratives !

PROTELL se positionne donc clairement aux côtés de professionnels qui apportent une contribution à la sécurité en Suisse: les armuriers.

Nos exigences ont déjà été formulées dans une interpellation «Un permis de port d'armes pour les armuriers?» que Jean-Luc Addor, président a.i. de PROTELL, a déposée au Conseil national <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20213160>.

Femmes dans l'armée

L'armée taillera des uniformes pour les soldates

En avril, des soldates ont testé de nouveaux uniformes et équipements de combat



SMHE. Quatre lettres pour briser une logique militaire bien datée: depuis 1848, en effet, la soldate s'adapte au matériel conçu pour le soldat. Mais ça va enfin changer. L'armée a mandaté Armasuisse, l'office fédéral chargé des achats militaires, pour mener le projet «Système modulaire d'habillement et d'équipement pour les engagements militaires». Et pour la première fois, la dualité femme-homme a été prise en compte, de la culotte au système d'hydratation, en passant par la tenue de combat, le gilet pare-balles et le sac à dos. «Les

uniformes et les équipements de l'armée sont trop peu ou pas du tout adaptés aux besoins spécifiques des femmes», reconnaît ainsi Sievert Kaj-Gunnar, chef de communication d'Armasuisse. Il assure toutefois que «ce point important a été pris en compte dans les travaux en cours, qui couvrent à la fois la formation et le déploiement». Lara*, une gradée, se souvient en souriant: «Il m'est arrivé de disparaître à l'intérieur de mes habits et de ressembler à un enfant déguisé.» Une gêne qu'elle a ressentie à plusieurs reprises depuis son engagement au moment de recevoir le matériel. La soldate a fait partie des personnes consultées pour le projet SMHE. Début avril, elle pourra même tout tester en vrai: «Ça va être incroyable de sentir les changements ergonomiques. C'est une formidable perspective d'amélioration du travail quotidien.»

Objectif: optimisation

«Il n'a pas toujours été facile d'être entendue sérieusement pour sa différence», confie Anne*, une gradée elle aussi, qui juge «les plus petits habits disponibles bien trop grands». A l'arsenal, lorsqu'elle demande une taille appropriée, elle reçoit parfois ce retour: «Ce n'est pas un concours de beauté, Madame!» et regrette «qu'on fasse ressentir aux femmes que le problème vient d'elles». De son côté, le major Tamara Moser, cheffe du projet Armée et inclusion des femmes, et première femme élue au comité de la Société suisse des officiers, espère une évolution: «L'armée n'a pas pris les mesures nécessaires structurellement et culturellement à ce jour pour inclure les femmes. Ça se reflète également dans la question des équipements et des vêtements.» Delphine Allemand, porte-parole de l'armée, confirme que «des personnes des deux sexes ont été utilisées dans les différentes séries de

tests». Et de préciser: «L'objectif n'était pas de mettre l'accent sur l'apparence spécifique au sexe, mais de concevoir de manière optimale les sous-vêtements fonctionnels pour différentes formes et tailles de corps en particulier. La priorité est mise sur le confort et la fonctionnalité des vêtements, indépendamment du sexe. Les propriétés biomécaniques, thermophysiques et ergonomiques ont pu être améliorées par rapport aux anciens uniformes.»

La tenue de sortie

A terme, les changements vont aussi toucher la tenue de sortie gris souris, dite tenue A. Pour Lara*, «elle remplit son rôle, mais n'a aucune allure. Il est rare d'entendre un: Waow, génial! J'opte toujours pour la version avec jupe - c'est le seul moment où on peut exprimer sa féminité.» La modernisation de la tenue A tarde pour la conseillère nationale Marianne Binder-Keller (Le Centre/AG), qui a déposé un postulat en ce sens le 11 mars: «A professions égales, il ne suffit pas d'adapter les uniformes masculins au féminin, ça ne peut plus être tabou. Un bel uniforme ne suffit pas à attirer une femme dans l'armée, mais un mauvais uniforme la rebutera certainement.» Étonnamment, le dernier achat d'uniformes remonte au milieu des années 80. Les pionnières se souviennent d'un temps plus lointain encore. Inès Mottier, 77 ans, se rappelle de sa première tenue, en 1964, date de son engagement dans le service des pigeons voyageurs (supprimé en 1996). A l'époque, l'uniforme des femmes était taillé dans le tissu de celui des facteurs - une gabardine solide, bleu foncé - qui les distinguait des hommes. «Il était formidable, fabriqué en Suisse.» Elisabeth Copt, 79 ans, engagée dans la même section et la même année, l'évoque avec fierté tout en avouant: «On n'était pas très coquettes, mais ça nous allait.» La Valaisanne sourit: «Les Romandes étaient beaucoup plus relax que les Alémaniques.» Elle raconte ces moments où les collègues masculins profitaient de leur grande capote pour faire entrer illégalement de l'alcool: «On cachait autour de la ceinture 4 ou 5 bouteilles de vin.» C'était la fête tous les soirs alors? «Bon, ils faisaient la fête entre eux. Mais on était d'accord avec ça.» Kalina Anguelova

Femina, 28 mars 2021

* Noms connus de la rédaction



Paris

12 Rafale commandés

La France a commandé 12 avions de combat Rafale pour son armée de l'Air à Dassault Aviation afin de remplacer les 12 appareils vendus d'occasion à la Grèce, a annoncé la ministre des armées Florence Parly. Avec les avions que l'avionneur doit déjà livrer, «cette commande permettra d'assurer la pérennité de votre plan de charge et de celui de vos sous-traitants jusqu'à la fin de l'année 2025», a déclaré la ministre lors d'un déplacement sur le site Dassault Aviation à Argonay (Haute-Savoie).

Japon

Défense renforcée

Tokyo doit développer rapidement ses capacités défensives pour contrer Pékin, a déclaré le ministre japonais de la défense, Nobuo Kishi. Alors que le budget défensif du Japon culminait jusque-là autour de 1% de son PIB, il a jugé qu'il devait être ajusté en fonction des besoins.

Dépôt mondial

Coronavirus à Spiez

Le conseiller fédéral Alain Berset l'a annoncé le 24 mai 2021 à Genève, la Suisse soutient le scénario d'un traité international contre les pandémies et il a signé avec l'OMS - 194 membres - un accord pour abriter au laboratoire de Spiez (BE) un dépôt mondial des coronavirus. La proposition de Berne d'utiliser le laboratoire de Spiez pour accueillir un dépôt mondial du coronavirus et d'autres pathologies a par ailleurs été validée par l'organisation. De quoi faciliter la recherche et la collaboration, alors que plusieurs pays se sont dits volontaires pour partager leurs virus.

Le président de la Confédération

Chez le pape François

34 nouveaux gardes suisses ont été assermentés le jeudi 6 mai à Rome jurant «de servir fidèlement, loyalement et de bonne foi le souverain pontife régnant, le pape François et ses légitimes successeurs, de se dévouer « pour eux de toutes leurs forces, sacrifiant, si nécessaire, leur vie pour leur défense». Cinq nouvelles recrues proviennent du Valais. Avec seize soldats actuellement engagés, le canton du Valais fournit le plus gros contingent de la garde pontificale, à égalité avec Saint-Gall. Le président de la Confédération Guy Parmelin a été reçu par le pape et pour l'assermentation il était accompagné des deux présidents des Chambres fédérales. Notons encore que les gardes suisses ne doivent pas être exonérés de la taxe militaire durant leur service au Vatican. Par 89 voix contre 86, le National a refusé de justesse une initiative parlementaire du CN Jean-Luc Addor, UDC-VS. (lire en page 9)

Centres de recrutement

Hausse du taux d'aptitude et recul des déplacements

L'an dernier, 23687 conscrits ont été évalués par les centres de recrutement de l'Armée suisse; 17302 d'entre eux ont été déclarés aptes au service militaire, soit proportionnellement un peu plus qu'en 2019. Les demandes de déplacement de service ont été moins nombreuses en 2020 que les années précédentes.

Les six centres de recrutement de l'armée ont évalué 23 687 conscrits (100 %) en 2020. Parmi eux, 17 302 (73 %) ont été déclarés aptes au service militaire et 1981 (8,4 %) aptes au service de protection civile ; 4404 personnes (18,6 %) ont été déclarées inaptes pour raisons médicales. Par ailleurs, 1248 autres conscrits ont vu la décision les concernant être différée pour divers motifs.

Baisse importante des demandes de déplacement

La mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA) a débuté en 2018 et comprend notamment l'introduction d'un début flexible de l'école de recrues (ER). Les jeunes gens peuvent ainsi se présenter au recrutement jusqu'à l'âge de 24 ans, soit entre trois et douze mois avant le début de leur ER (qui peut être accomplie jusqu'à l'âge de 25 ans). Ces mesures rencontrent un plus grand succès que prévu et les demandes de déplacement de service sont une fois de plus nettement à la baisse : si en 2019, 6835 citoyennes et citoyens astreints au service avaient déposé une telle demande, ils n'étaient plus que 5486 en 2020, ce qui correspond à un recul de 19%. Par rapport à 2018, c'est même 4374 demandes de déplacement de service de moins, soit une baisse de 44%.

Quant à l'aptitude au service militaire, elle a augmenté de 2,1% par rapport à 2019. L'aptitude au service de protection civile a en revanche diminué de 0,9%. La proportion de conscrits déclarés aptes au service militaire varie de 89,7% à 62,7% selon les cantons.

Adaptation du recrutement en raison de la pandémie

En 2020, le recrutement a dû être interrompu pendant plusieurs semaines pour cause de pandémie de coronavirus. Il a pu reprendre de manière restreinte à partir du mois de juin. Malgré ces conditions difficiles, les ER d'été 2020 et d'hiver 2021 ont pu commencer avec des effectifs suffisants.

En 2020, l'armée a convoqué 412 femmes au recrutement. Une décision définitive a été rendue pour 379 d'entre elles et 345 ont été incorporées, ce qui correspond à un taux d'aptitude de 91%. De plus, 72 femmes (93,5%) ont rejoint la protection civile et 26 (96,3%) le service de la Croix-Rouge. Par ailleurs, 71 femmes (93,4 %) ont été recommandées pour un engagement de promotion de la paix. Parmi les femmes qui ont accompli le service d'instruction de base en 2020, 120 se sont présentées à l'évaluation

de cadres de niveau II (pour aspirants sous-officiers et officiers supérieurs). La recommandation a été positive pour 95 d'entre elles (79,2 %), partielle pour 21 (17,5%) et négative pour 4 (3,3%).

Capacité permanente de réaction rapide

Test réussi pour les FA

Depuis fin 2020, les Forces aériennes suisses assurent le service de police aérienne 24 heures sur 24. Le 29 avril dernier, leur instance supérieure, le commandement des opérations, a testé avec succès cette capacité lors d'un décollage sur alerte à la base aérienne de Payerne, au cours duquel tous les délais et objectifs ont été respectés.



Les Forces aériennes suisses assurent la sécurité de l'espace aérien helvétique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis le mois de janvier de cette année. Mise en place par étapes à partir de 2016, cette capacité garantit un soutien aérien rapide en tout temps en cas de besoin. Pour tester cette disponibilité sur le terrain, l'armée a effectué, un contrôle inopiné sous la forme d'un décollage sur alerte (Quick Reaction Alert, QRA) à Payerne.

Cette mise à l'épreuve des différents mécanismes et processus QRA a été délibérément programmée en dehors des heures normales d'exploitation de la base aérienne afin de vérifier l'état de préparation des différents services de piquet dans des conditions réalistes.

Après le déclenchement de l'alarme, deux F/A-18 stationnés à Payerne devaient décoller dans le temps imparti, c'est-à-dire en

Risque réduit

L'an passé, 182 déclarations de risque ont été prononcées dans le cadre du contrôle de sécurité relatif aux personnes appliqué à tous les conscrits. En procédant à des contrôles de sécurité lors du recrutement, l'armée entend éviter que des personnes représentant un risque potentiel pour elles-mêmes ou pour autrui se voient remettre une arme militaire.

Les raisons médicales justifiant une décision d'inaptitude peuvent être d'ordre physique, psychique ou mixte. Parmi les causes physiques, on compte principalement les troubles orthopédiques. Dans le domaine psychique, les causes de non-recrutement sont fréquemment liées à un manque de résistance psychique, à des troubles anxieux ou à la consommation de drogues.

l'espace de 15 minutes. Le test grandeur nature a permis de vérifier simultanément, outre la capacité d'intervention des pilotes, également celle du personnel de la centrale d'engagement de la défense aérienne et de la base aérienne de Payerne, ainsi que celle du service de piquet des organisations partenaires comme la Base logistique de l'armée (BLA) et la Base d'aide au commandement de l'armée (BAC).

Après avoir atteint le secteur concerné dans les délais, les pilotes ont réalisé un entraînement de police aérienne ordinaire. Les résultats sont en cours d'évaluation et les processus seront améliorés et adaptés en conséquence.

Les exercices d'alarme en dehors des horaires normaux resteront exceptionnels. Toutefois, ils sont indispensables au renforcement des connaissances et à l'amélioration de l'organisation.

A Sion

Enquêter aux côtés de la police judiciaire militaire

Le commandement de la Police militaire est stationné à Sion. La police judiciaire militaire en fait partie. Cette unité spécialisée fournit ses prestations dès qu'une ou plusieurs personnes soumises au droit pénal militaire sont impliquées. Tant les exigences posées aux membres de la police judiciaire militaire que leurs tâches sont multiples, raisons pour lesquelles les perspectives de carrière sont passionnantes lorsqu'on travaille dans cette unité.



Préservation de moyens de preuves lors d'un engagement à l'étranger.

Il fait encore sombre lorsque le téléphone portable du capitaine Brunner sonne pour la première fois. Un collègue de la justice militaire l'informe en résumé que 300 cartouches pour fusil d'assaut 90 ont disparu dans une école de recrues. Ce cas constitue un exemple parfait pour décrire le quotidien de la police judiciaire militaire. Non pas parce que des munitions sont régulièrement perdues dans les écoles de recrues, mais plutôt à cause de l'incertitude régnant à ce stade de l'affaire sur l'auteur de l'éventuelle infraction, ses motifs et son mode opératoire. Le capitaine Brunner ignore encore si le cas recèle une énergie criminelle. Par contre, il sait que la collaboration avec le poste de police militaire compétent est essentielle pour résoudre de telles énigmes.

Ce métier ne convient pas aux âmes sensibles

Le capitaine Brunner indique que son unité de police judiciaire militaire est une cellule spécialisée composée de collaborateurs très bien formés qui doivent effectuer une vaste palette de tâches. Les membres de la police judiciaire militaire traitent principalement de cas exigeant des connaissances approfondies de la tactique et de l'identité judiciaire ou une grande discrétion. Il s'agit notamment des infractions liées à la sûreté

intérieure, des crimes et délits créant un danger collectif, des décès insolites, de graves infractions contre l'intégrité sexuelle et contre le patrimoine, ainsi que des enquêtes à mener à l'étranger. L'environnement et la législation militaires constituent les deux différences essentielles entre les engagements de la police judiciaire militaire et les interventions de la police judiciaire civile.

Un quotidien très varié

Les affaires à traiter vont des accidents de tir aux recherches de personnes et de biens, en passant par le vol d'armes, de munitions et d'explosifs. De plus, les membres de la police judiciaire militaire fournissent des services spécialisés de conseil et d'appui tels que le relevé de traces, la surveillance technique, les investigations dans le secteur informatique et l'engagement de drones pour faire progresser les enquêtes. Le capitaine Brunner précise qu'aucun jour ne se ressemble à la police judiciaire mili-



Un véhicule d'engagement de la Police militaire avec lequel des membres de la police judiciaire militaire peuvent se rendre sur le lieu de l'infraction.



Un membre de la police judiciaire militaire inspecte le lieu où un coup de feu a été tiré involontairement.

©VBS/DDPS, Jonas Kambli et le commandement de la Police militaire

taire et que chaque cas doit être traité d'A à Z. Il affirme également qu'il est quasiment impossible de définir des déroulements types pour les activités à mener.

Des postes prisés

Outre une formation policière de base et de l'expérience du terrain, les membres de la police judiciaire militaire doivent avoir effectué un service d'avancement et disposer de connaissances juridiques en lien avec les affaires militaires. Au vu de la variété des engagements à effectuer, une grande souplesse, une haute résistance au stress et des connaissances linguistiques approfondies sont indispensables. Les postes au sein de la police judiciaire militaire sont très prisés étant donné la petite taille de l'unité et le faible taux de rotation. La persévérance des collaborateurs est toujours récompensée. Le capitaine Brunner estime en effet que le travail accompli par son unité est passionnant et gratifiant.

Peu après les douze coups de midi, la sonnerie du téléphone du capitaine Brunner retentit à nouveau. Son interlocuteur lui apprend qu'ils ont eu de la chance. Les munitions n'ont pas disparu. Une erreur comptable dans la gestion des stocks de l'école de recrues est à l'origine du signalement. Le capitaine Brunner est soulagé et affiche un large sourire. Il peut clore un cas et se consacrer entièrement à d'autres enquêtes au long cours.

Michael Senn

Communication Défense

Nam sur INTERNET
www.revue-nam.ch

«La sicurezza della Svizzera 2021»

Il nuovo rapporto sulla situazione della Confederazione

La pandemia di COVID-19 influenzerà in maniera duratura la politica di sicurezza nazionale e internazionale. Il contesto della politica di sicurezza della Svizzera continuerà a essere sostanzialmente caratterizzato dalla crescente rivalità tra le grandi potenze. In questo scenario, le capacità in materia di anticipazione e individuazione precoce del Servizio delle attività informative della Confederazione (SIC) sono essenziali per individuare e valutare tempestivamente le minacce e i cambiamenti rilevanti nel contesto strategico della Svizzera nonché adottare le misure preventive necessarie. Il nuovo rapporto sulla situazione del SIC «La sicurezza della Svizzera 2021» illustra gli sviluppi della situazione più importanti dal punto di vista dell'intelligence.

Gli estremisti violenti di destra e di sinistra cercano di sfruttare il potenziale di protesta nella società per i propri fini. Soprattutto nell'ambito di crisi prolungate o che si aggravano, come nel caso dell'attuale pandemia di COVID-19, si può assistere a un incremento di tale potenziale. Oltre ai tentativi di strumentalizzazione da parte degli ambienti noti dell'estremismo violento sussiste il rischio che la protesta si inasprisca anche senza il loro intervento e in alcuni casi diventi violenta.

La pressione digitale accentuata dalle misure di protezione prese contro la pandemia ha allargato la superficie utile per i ciberattacchi, sferrati in particolare attraverso le catene di approvvigionamento. Le numerose imprese in Svizzera che offrono accessori e servizi ai gestori di infrastrutture critiche nel Paese e all'estero sono obiettivi interessanti anche per gli attori che operano su commissione di altri Stati.

Le grandi potenze mirano a estendere le loro sfere di influenza

Durante la presidenza Biden gli Stati Uniti riprenderanno a curare il proprio sistema di alleanze globale, tornando inoltre a una diplomazia impegnata in ambito multilaterale e alla difesa della democrazia. Sotto il profilo della politica di sicurezza essi continueranno a concentrare la propria attenzione sulla rivalità strategica con la Cina. Nell'ambito della NATO gli Stati Uniti cercheranno di ottenere anche in futuro il sostegno di alleati e partner nei confronti della Cina, specialmente nel settore delle tecnologie di punta. Nel conflitto con l'Iran la nuova amministrazione considera prioritario intavolare negoziati.

L'ascesa della Cina a grande potenza globale è quasi una certezza. L'orientamento strategico di diventare entro la metà del secolo la più grande potenza mondiale rimarrà il fondamento dell'operato del governo cinese. Integrarsi adottando norme e regole internazionali non è un'opzione prioritaria, visto che il Partito comunista presenta sempre più il modello di governo cinese quale alter-

nativa alla democrazia liberale.

Il fatto di concentrarsi sullo sviluppo interno del sistema Putin non limita il margine di manovra della Russia nell'ambito della politica estera e di sicurezza. Con un impegno relativamente modesto, il Paese utilizza con successo le sue limitate risorse all'estero per rafforzare la propria sfera di influenza. Al confine occidentale la Russia vuole riacquisire l'influenza nei confronti della NATO e dell'UE perduta con il crollo dell'Unione Sovietica. Alla Turchia la Russia è legata anche dalla politica conflittuale nei confronti dell'Europa, benché sussistano notevoli divergenze di interessi in questo campo. Unendosi, entrambi gli Stati potrebbero

potenziare le proprie posizioni rispetto all'Europa e accrescere ulteriormente la propria influenza nel bacino del Mediterraneo.

Grande aumento delle attività di spionaggio nel ciber spazio

Lo spionaggio rimane una sfida onnipresente. La digitalizzazione e l'interconnessione consentono un forte aumento di questo tipo di attività nel ciber spazio. Gli obiettivi dei servizi di intelligence stranieri rimangono invariati, mentre Ginevra rappresenta sempre un punto cruciale data la presenza delle organizzazioni internazionali e di numerose rappresentanze diplomatiche. Suddetti servizi costituiscono una minaccia diretta per determinati target in Svizzera e possono anche essere coinvolti in attività di influenza contro interessi svizzeri.

Resta invariato il rischio di attentati terroristici con un dispendio logistico minimo

In Svizzera la minaccia terroristica è ancora elevata ed è caratterizzata principalmente da attori jihadisti. Gli attentati del 2020 in Svizzera e nei Paesi limitrofi (Francia, Germania e Austria) confermano tale valutazione.

Quelli caratterizzati da un minimo dispendio logistico ed organizzativo, perpetrati da singoli individui che agiscono autonomamente, sono la minaccia più probabile. Eventuali attentati potrebbero essere diretti principalmente contro bersagli cosiddetti vulnerabili quali gruppi di persone, edifici scarsamente protetti e infrastrutture dei trasporti pubblici. Sempre più spesso negli autori la radicalizzazione e la propensione alla violenza coincidono anche con crisi personali o problemi psichici.

Apporto di personale in seno all'esercito e alla PC

Primo rapporto pubblicato

Il Consiglio federale è stato informato dal DDPS sulla suddivisione in due parti distinte del rapporto concernente, da un canto, l'apporto di personale in seno all'esercito e alla protezione civile e, dall'altro, l'ulteriore sviluppo a lungo termine del sistema dell'obbligo di prestare servizio.

I lavori di analisi dell'evoluzione degli effettivi dell'esercito e della protezione civile si concluderanno entro l'estate 2021. A quella data saranno proposte misure e opzioni a breve e medio termine, concernenti in particolare il miglioramento della situazione degli effettivi della protezione civile, ambito in cui è più urgente intervenire.

Il DDPS è stato inoltre incaricato di avviare un processo di riflessione aperto sull'ulteriore sviluppo a lungo termine del sistema dell'obbligo di prestare servizio. I lavori in tal senso sono già stati avviati. Si tratterà di adeguare in maniera sostanziale il sistema attuale, con una probabile conseguente necessità di modificare la Costituzione. Le discussioni sulle possibili opzioni dovranno pertanto essere svolte in considerazione delle aspettative della società e dell'accet-

tabilità dei cambiamenti. A tal fine sarà realizzato un sondaggio presso la popolazione sui diversi aspetti del sistema dell'obbligo di prestare servizio. I parametri fondamentali e le conseguenze dei possibili adeguamenti del sistema saranno inoltre discussi nel quadro di workshop ai quali saranno invitati rappresentanti di associazioni femminili, di associazioni giovanili, dell'economia e di possibili beneficiari di prestazioni.

I lavori a lungo termine non potranno essere terminati per l'estate 2021. Per evitare un'ulteriore proroga del rapporto sull'apporto di personale è stato deciso di suddividere il rapporto in due parti distinte. Le considerazioni per il lungo termine e i risultati del sondaggio presso la popolazione e dei workshop saranno sottoposti al Consiglio federale alla fine del 2021.

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Responsable communication:
 Monika Bregy, medien@suov.ch

Secrétariat central: Genny Cramer
 079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Section Yverdon-les-Bains et environs

Assemblée générale 2021

Année 2021 et activités 2022

Les membres de la section ont voté par courrier pour accepter aussi bien le rapport du Président Loïc Lavanchy, que les comptes et le budget. Le dépouillement des votes a été effectué par les membres du Comité le 21 mai 2021 à la cabane de la section.

Le Comité en a profité pour informer ses membres des activités à venir et tous sont invités à s'y inscrire:

- **2 mars 2022**, Assemblée générale, cabane de la section
- **14 août 2021**, Concours multidisciplinaire, place d'armes de Chamblon, Training PCF, KDbox, 300m, 25m, bâtiment combat de localité et buvette, inscriptions: Allan Fatterbert, 079 958 10 49 ou allanfatterbert@yahoo.com
- **15 et 16 octobre 2021**, Tir Franco-Suisse et de clôture, stand de tir de Chamblon, infos: didier.perret@asso-yverdon.com



Les Bourbakis

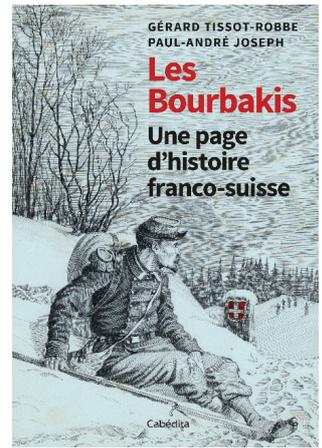
Pontarlier, Armée de l'Est, 1^{er} février 1871: dernier acte! Une armée de 85 000 hommes, vaincue par la neige et par le froid, plus que par le feu, s'apprête à se réfugier sous la bannière helvétique. Événement peu banal dans l'histoire militaire. À leurs trousses, les troupes prussiennes, sûres d'elles et à qui tout réussit - les fameux casques à pointe - se préparent à faire main basse sur ce qu'il reste de l'Armée de l'Est du général Bourbaki.

Cet ouvrage retrace l'héroïque combat de la Cluse, dernier baroud d'honneur de l'armée française qui a permis le passage en Suisse de toutes ces troupes en retraite.

Ce récit s'attache également à décrire cette traversée du Jura par Sainte-Croix via Les Fourgs et L'Auberson, par un autre itinéraire que celui des Verrières, généralement évoqué. Il parle d'une armée en déroute dans des conditions météorologiques dignes de la retraite de Russie, des problèmes du désarmement à la frontière et de l'humanité dont a fait preuve la population suisse. Vous croirez, au détour d'un amas de neige, le sous-lieutenant Paul Déroutière qui deviendra en France l'âme de la revanche. Editions Cabédita, 220 pages, 36 CHF.

Les auteurs

Ce duo de plumes assez inattendu est composé de Gérard Tissot-Robbe, agriculteur dans le village des Fourgs, historien à ses heures, très versé dans la recherche historique, auteur de plusieurs ouvrages, et de Paul-André Joseph, doyen à l'établissement scolaire de Sainte-Croix, collectionneur de longue date de tout ce qui a trait à cette période, passionné d'histoire.



fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
 COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
 Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
 Conseil juridique,
 Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
 chemin de mornex 2
 case postale 598
 CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
 fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE FIDUCIAIRE Membre indépendant de **EuraAuditInternational**

La Suisse et le Vatican dans la tempête

La Suisse et le Vatican sont deux petits États neutres. Désireux de déployer une action de médiation et d'aide humanitaire, ils se rapprochent lors du premier conflit mondial. Ces relations se poursuivent dans l'entre-deux-guerres. Deux hommes incarnent bientôt cette communauté de vues et d'intérêts: le cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'État en 1939, et Paul Ruegger, ambassadeur de Suisse à Rome. Le pape Pie XII mène une diplomatie parallèle et secrète en soutenant les officiers allemands prêts à liquider Hitler. Mgr Maglione dirige la diplomatie officielle du Vatican. L'entraide avec la Suisse fonctionne à merveille. Le cardinal donne aux autorités helvétiques des renseignements politiques, militaires et diplomatiques de première valeur, alors que ces derniers rendent des services financiers et diplomatiques au Saint-Siège. En parallèle à cela, le service de renseignement suisse noue des contacts dangereux avec celui du III^e Reich. Éditions Cabédita, 180 pp., 34 CHF.



L'auteur

Jean-Pierre Dorand, maître de gymnase, a enseigné l'histoire et les sciences politiques au Collège Saint-Michel à Fribourg. Docteur en lettres de l'Université de Fribourg et titulaire d'une habilitation en histoire suisse contemporaine, il est l'auteur d'ouvrages sur l'histoire de son canton. Il a été député au Grand Conseil et sénateur de l'Université de Fribourg, mais aussi président de la commission des Archives cantonales et corédacteur du Dictionnaire historique de la Suisse.

Honda e Advance

Une électrique urbaine inédite



Une ambiance à la fois futuriste et rétro, une petite taille pour mieux se faufiler en ville, la 100% électrique a de quoi séduire.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne laisse pas indifférent. Les hommes qui l'apprécient sont plus nombreux que les femmes. Cette face avant avec ses deux phares ronds, quasi copié-collé avec l'arrière étonne, plus encore l'habitacle avec ses revêtements en tissus genre canapé des années 60, sa déco en bois très cosy, et surtout, ce qui tape à l'œil, ses écrans qui traversent de part en part l'habitacle... Ils sont 6 au total, deux aux extrémités pour retransmettre les images captées pour les caméras rétro latérales, puis trois autres grandes dalles tactiles qui permettent, aussi bien pour le conducteur que pour le passager, de jongler entre carte routière, la téléphonie, les caméras de stationnement à 360°, la musique ou une console de jeux puisque la e Advance est dotée de prises USB, HDMI et même d'une 220 V. Le sixième écran se situe au plafond qui fait office de rétroviseur central pour l'arrière.

Calons-nous derrière le volant pour voir ce qu'elle a dans le ventre. En fait, ce n'est pas dans le ventre mais dans le c... puisque le moteur et les roues motrices sont à l'arrière. Au volant, ce n'est jamais très rassurant de se mettre derrière une 100% électrique: vais-je pouvoir faire les 95 km qui relie Genève à Grandson? Puis-je allumer la clim? Le message est clair, si je l'enclenche, je perds 15 km d'autonomie. Dans le doute, je fais sans. C'est qu'elle est donnée à 211 km en cycle mixte, dans les faits, il me restait 31 km à l'arrivée. La batterie au Lithium Ion de 35,5 kWh offre une puissance 154 ch et permet de passer de 0 à 100 km en mode sport en 8,3 secondes. Elle est d'une maniabilité redoutable. Elle se conduit comme un kart, mais il faudra y mettre le prix: 43600 CHF. *fdf*

Site de la marque: www.honda.ch



VW T-Roc Cabriolet

Le cabriolet crossover

Disponible en Suisse depuis plus d'un an, le crossover cabriolet est le seul disponible dans cette catégorie. Le volume de l'habitacle et la position de conduite surélevée sont ses meilleurs atouts.



Conçu sur la base du SUV T-Roc, mais avec deux portes en moins, ce cabriolet est réservé pour 4 occupants au plus. Chacun aura une bonne place pour ses jambes et disposera de tout le confort attendu d'une allemande de cette catégorie. Certes, les occupants à l'avant seront plus à la fête, surtout le conducteur qui pourra pleinement profiter d'une instrumentation digitale derrière le volant et d'un écran central de 10,25".

La conduite avec la position surélevée est plus agréable et le plaisir s'en fait ressentir au volant de la version à 150 ch. Avant d'atteindre les 30 km/h, la capote en tissu peut être rabattue en neuf secondes et là,

on est le roi du monde... s'il fait beau. La dotation de base est riche. Sur la R-Line, sont inclus les jantes alu de 17", un régulateur de vitesse adaptatif, un système de navigation, la reconnaissance des panneaux, l'accès et le démarrage mains libres, la climatisation bizona, un coupe-vent, des phares LED, la direction progressive et les sièges avant chauffants.

Le T-Roc Cabriolet est proposé avec deux différentes motorisations: le 3 cylindres 1.0 TSI de 115 ch avec un boîte manuelle à six vitesses ou le 4 cylindres 1.5 TSI de 150 ch avec la boîte mécanique ou la DSG à 7 rapports automatique. Pour la première, le prix est de 35150 CHF et la dernière, avec une finition R-Line est à 46000 CHF.

Pourra-t-il résister là où d'autres ont vite abandonné, le dernier en date étant le Range Rover Evoque Cabriolet? Le T-Roc cabriolet est moins cher, à la différence qu'ici, il manque la transmission intégrale et un moteur diesel pour être un vrai baroudeur, mais ce n'est pas ce qu'on lui demande. Il est fun et pratique, c'est suffisant. *fdf*

Site de la marque: www.volkswagen.ch

Nissan Leaf 62kWh

Pionnière et toujours attractive

Une électrique n'est pas à la portée de toutes les bourses? Détrompez-vous! La Leaf a un rapport prix/km très intéressant. Mais la concurrence est là, bien présente. Il faut se démarquer.



Arrivée sur le marché en 2010, la Nissan Leaf a fait d'innombrables émules sur toute la planète. Plus d'un demi-million d'unités ont trouvé preneur. Depuis, elle s'est refaite une beauté, mais surtout elle s'est adaptée aux nouvelles technologies et a lancé par la même occasion, une version e+ dotée d'une batterie de 62 kWh qui est venue agrandir la famille qui ne comptait qu'un modèle de 40 kWh. Ce sont donc deux puissances différentes. La première version génère 150 ch et offre une autonomie de 270 km. La seconde permet, avec ses 217 ch, de parcourir 385 km, selon le cycle WLTP (procédure d'essai mondiale harmonisée pour les véhicules légers). Bien entendu, l'autonomie annoncée par le constructeur varie à la baisse selon la vitesse

moyenne et le mode de conduite. Idéalement, les voitures électriques préfèrent la ville et les décélérations plutôt que les accélérations. Et ici, comme d'autres marques qui ont repris le concept, l'e-Pedal s'avère être un astucieux système qui permet de récupérer au freinage jusqu'à 30% d'énergie sans utiliser les freins. On se prête vite au jeu pour grappiller quelques kilomètres.

La recharge, autre point qui a son importance. Plusieurs options: avec une prise domestique (220 V). Il faudra compter 32 heures si la batterie est totalement vide, ce qui n'est jamais le cas. Autre option, opter pour l'achat d'une Wallbox proposée par Nissan et on peut repartir avec 385 km d'autonomie après 11h30 de charge. Sinon, il reste les bornes publiques dont certaines font le plein d'énergie en 90 minutes.

Reste le prix: la version avec une batterie de 40 kWh est à 34790 CHF et la 62 kWh est à 43140 CHF. Mais attention, la concurrence est rude et l'analyse pas simple. Il faut prendre le temps pour faire un choix adapté aux besoins. *fdf*

Site de la marque: www.nissan.ch

VW T6.1 California

S'évader avec un van iconique

Il y a 18 mois, le cultissime T6 California s'est refait une beauté. Sa dynamique de conduite a été mise à jour pour recevoir toutes les assistances actuelles... Le bonheur en toute sécurité.



Iconique... Définition: connu et reconnu, immédiatement identifiable, avec un design à personnalité, innovant à son lancement... C'est bien de lui qu'on parle ici, du premier VW Combi bus T1 au T6.1 actuel, le compagnon idéal pour des vacances actives spontanées, pour une excursion d'un week-end en été ou pour un voyage de plus longue durée en famille à l'étranger.

Depuis la pandémie, les amateurs d'évasions sont nettement plus nombreux au point que VW (et d'autres marques qui s'y sont aussi mis), cartonne avec ce «camping-car» passe-partout, pas plus haut de deux mètres et adapté au quotidien.

Pour nous, c'est bien la première fois que nous testons ce genre de véhicule mis



à disposition, malheureusement, durant une période pas trop propice, soit à la mi-décembre. Nous avons tout de même tenté quelques petites excursions, histoire de savoir de quoi on parle. Et nous avons été bien déçu. Déçu de ne pas avoir pu faire des virées plus exploratrices sur les côtes ensablées du sud de la France, d'Italie, du Portugal, d'Espagne (encore une conséquence du COVID). De vraies évasions, de quoi nous permettre de déployer toutes les possibilités que nous offre cet incroyable T6.1 California Ocean; manger dehors sur une table pliante intelligemment logée dans la porte coulisse, assis sur une des deux de camping rangées dans un coffret attendant au hayon,

sortir le store pour nous mettre à l'abri du soleil ou de la pluie, nous doucher avec la pomme de douche connectée à sa réserve de 25 litres d'eau claire, de tester la batterie de la batterie, promise de 4 jours, sans rouler.

Nous avons malgré tout tenté de cuisiner sur la cuisinière dotée de deux plaques à gaz, laver la vaisselle dans l'évier attenant, loger quelques bières et du blanc dans le réfrigérateur et manger à l'intérieur, sur une table coulissante, assis sur la banquette deux places et sur les deux fauteuils des places avant, après une gymnastique pas très évidente, mais c'est fait. C'est fait aussi de dormir une nuit sur un lit deux places à l'intérieur et une autre nuit sur celui intégré sur le toit (relevable par un système électrohydraulique) avec un sommier à ressorts tout en étant réchauffé par un chauffage stationnaire d'appoint... Que du bonheur au milieu de la nature, au gré des envies.

Le T6.1 California est toujours disponible en trois versions, Beach, Coast et Ocean. Le premier prix est à 52 680 CHF avec le moteur 2.0 TDI de 110 ch, boîte manuelle à 5 vitesses. Le 4x4 est doté du même moteur, mais de 150 ch et six vitesses 61 520 CHF. Il faudra environ 4000 CHF supplémentaires pour avoir une boîte DSG/4 et 5000 CHF de plus pour le moteur bi-turbo TDI de 204 ch. Le T6.1 California Ocean que nous avons testé, est le mieux doté, mais il en faudra 10 000 CHF de plus. Cela reste raisonnable en proportion du bonheur qu'il procure. *fdf*

Site de la marque: www.volkswagen.ch

Pour les véhicules DURO et EAGLE

Participation au groupe européen d'utilisateurs

Afin de favoriser l'utilisation et l'entretien des véhicules DURO et EAGLE engagés dans l'Armée suisse, la Suisse entend coopérer plus étroitement avec les États qui en sont également équipés, c'est-à-dire avec l'Allemagne et le Danemark, qui en possèdent déjà, et avec le Luxembourg, qui est sur le point d'en acquérir. L'idée est de créer un groupe d'utilisateurs communs, notamment pour échanger des informations au sujet de ces véhicules. Lors de sa séance du 28 avril 2021, le Conseil fédéral a approuvé une convention réglant la participation de la Suisse à ce groupe.

Les DURO et les EAGLE sont des véhicules légèrement blindés à pneus produits par l'entreprise GDELS-Mowag. Ils sont utilisés tant par l'Armée suisse que par d'autres forces armées dans le monde entier. Pour pouvoir utiliser et entretenir ces véhicules de manière encore plus efficace et rentable, la Suisse, le Danemark, l'Allemagne et le Luxembourg entendent fonder un DURO EAGLE Group Europe.

Un accord favorisant les développements techniques

En participant au groupe d'utilisateurs, la Suisse profite des



Un groupe DURO EAGLE Groupe Europe pour profiter des expériences de tous les utilisateurs.



AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB

CH-1401 Yverdon
P.P./Journal

LAPOSTE

Votre annonce...

- vous cherchez du personnel...
- vous cherchez un emploi...
- vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- vous voulez vendre une voiture...
- vous voulez vendre des produits...
- vous voulez vous faire connaître...

...une bonne adresse: les pagews de publicité de Nam

Renseignements, délais de remise des annonces en page 5

**Bulletin d'abonnement dans ce numéro ou
à commander par courriel: info@revue-nam.ch**



Château d'Auvernier

ENCAVAGE FONDÉ EN 1603

Stierry Grosjean & Cie
PROPRIÉTAIRE - ENCAVEUR

CHÂTEAU D'AUVERNIER - 2012 AUVERNIER
TÉL. +41 32 731 21 15 - FAX +41 32 730 30 03

WWW.CHATEAU-AUVERNIER.CH

